

"Dans l'ordre de la nature, parmi les institutions sociales, il n'en est aucune que l'Eglise ait plus à coeur que la famille... Vos efforts doivent tendre vers ce triple but: l'influence à exercer sur la législation dans le vaste domaine qui, directement ou indirectement, touche la famille; la solidarité entre les familles chrétiennes; la culture chrétienne de la famille."

S.S. Pie XII, aux Associations familiales italiennes, le 26 novembre 1951.

LE FRONT OUVRIER

Journal d'éducation
ouvrière, indépendant de
tout parti politique

"Pour un monde
plus chrétien"

7c le numéro

RELATIONS
R.P. J.O. RICHARD S.
3100 BLV. ST-LAURENT
MONTREAL 14

Vol. 8, No 45

4911, Côte-des-Neiges, Montréal 26 — Tél.: EXdale 9391

18 OCTOBRE

Le Pape félicite ceux qui aident à construire des logements familiaux

Chez les Acadiens

Les caisses populaires ont prêté 15 millions Et leur pourcentage de pertes demeure extrêmement minime

QUEBEC (De notre envoyé spécial) — "Depuis la fondation de la première caisse populaire au Nouveau-Brunswick, en 1936, nous avons prêté la somme de 15 millions de dollars et nous sommes heureux d'ajouter que notre pourcentage de pertes demeure extrêmement minime."

Voilà ce que déclarait M. Martin Légère, président du Conseil canadien de la coopération et gérant de la Fédération des caisses populaires acadiennes, conférencier invité au congrès général des coopératives du Québec, la semaine dernière.

"Plus que nulle part ailleurs, peut-être, ajoutait M. Légère, ces prêts ont rendu service, car notre population n'avait, avant l'organisation des caisses populaires, aucune source de crédit à part les usuriers. Dans toutes nos paroisses, nous voyons de ces jolies maisons bâties avec les économies accumulées à la caisse populaire et complétées par un prêt de cette même organisation."

L'actif des caisses populaires acadiennes atteint cette année les 4 millions de dollars; on compte 88 de ces caisses, groupant 33,000 sociétaires. Ces caisses possèdent leur propre fédération depuis 1945; parmi les réalisations intéressantes de la fédération, mentionnons l'organisation d'un concours d'épargne parmi les caisses et une caisse centrale fondée en 1946.

M. Légère mit aussi en relief les progrès des sociétés coopératives acadiennes autres que les caisses populaires. Voici les principales:

1—La Société mutuelle l'Assomption, fondée en 1903, qui groupe 62,000 sociétaires et dont le montant d'assurances est de 65 millions de dollars; la Caisse scolaire de cette coopérative d'assurance a déjà permis à mille enfants acadiens de poursuivre leurs études.

2—Nombre de coopératives de pêcheurs qui ont atteint l'an dernier un chiffre d'affaires d'un million et demi de dollars et qui ont permis aux pêcheurs de sortir de la misère dans laquelle les exploitteurs les tenaient;

3—Des magasins coopératifs dans une quarantaine de villages aca-

Il exprime aussi sa gratitude à ceux qui contribuent à la solution chrétienne de la question sociale

Dans le message qu'il a adressé par radio aux catholiques d'Autriche réunis récemment en congrès, S.S. le pape Pie XII a félicité ceux qui collaborent à la construction de logements familiaux et à la solution chrétienne de la question sociale. Il a insisté aussi sur la nécessité de sanctifier la vie du mariage et la vie de famille. Enfin, il a énoncé deux problèmes importants de notre époque: le dépassement de la lutte des classes ainsi que la défense de la personne et de la famille.

Voici quelques extraits de ce message, qui vient de nous parvenir par l'intermédiaire de L'OS-SERVATORE ROMANO, journal du Vatican.

Sanctifiez la vie du mariage et la vie de famille

"Dans la défense de la foi chrétienne, a dit notamment le Saint-Père, veillez sur la sainteté du mariage... Sanctifiez également la vie du mariage. Suivez en cela les consignes de notre Prédecesseur dans son encyclique sur le mariage, et les directives que nous avons données l'automne dernier sur les exigences morales de la vie conjugale, en tenant largement

compte des conditions présentes.

"Sanctifiez la vie de famille. A vous, parents, l'éducation chrétienne des enfants; à vous, enfants, l'observance du 4e commandement de Dieu, dans le respect et l'obéissance envers vos parents. Pour vous tous, la prière en famille et la sanctification du dimanche. Qu'il soit et qu'il reste le jour du Seigneur, le jour du repos pour le corps et pour l'âme, le jour de la famille.

Opposez-vous aux excès qui déchirent la famille

"Avec de la bonne volonté, l'atmosphère sereine de la paix et de la joie du dimanche chrétien peut

encore fournir à la famille la cohésion que ne lui donne, hélas! plus le travail quotidien, trop souvent élément de séparation. Une frénésie toute payenne dans la culture physique et dans la recherche du plaisir tendent à profaner le dimanche et à déchirer la famille; opposez-vous à ces excès!

Mouvement de construction de logements familiaux

"Comme d'autres régions, votre pays voit un vaste mouvement de construction de logements. Faites, autant qu'il est en votre pouvoir, que les réalisations de ce mouvement répondent à la volonté de Dieu touchant le mariage et la famille.

Question sociale

"C'est avec un sentiment d'affectueuse gratitude qu'en cette heure solennelle nous évoquons tous ceux d'entre vous qui contribuent à la solution chrétienne de la question sociale, soit par l'étude, soit par les réalisations pratiques."

La lutte des classes

Au sujet de la question sociale, le Saint-Père mentionna deux problèmes qui dominent ce qu'il a appelé la 2e époque des luttes sociales: le dépassement de la lutte des classes, et la défense de la personne et de la famille.

"La lutte des classes, a-t-il dit, doit être dépassée par l'instauration d'un ordre organique unissant patrons et ouvriers. La lutte des classes ne saurait jamais être un objectif de la doctrine sociale catholique. L'Eglise se doit toujours à toutes les classes de la société.

Défense de la famille

"Il faut empêcher la personne et la famille de se laisser entraîner dans l'abîme où tend à la jeter la socialisation de toutes choses... C'est ainsi que s'explique l'insistance de la doctrine sociale catholique notamment sur le droit de propriété privée."



Les membres du conseil d'administration du Conseil de la coopération du Québec, élus au congrès de la semaine dernière. On remarque notamment, assis de gauche à droite: MM. R. Monette, de la Corporation des agronomes, et L.-P. Bolly, directeur de la C.T.C.C.; Mlle Chouinard, des Guildes coopératives; M. R. Martin, vice-président, de la Fédération; Me R. Paré, président des Artisans; le R. P. Gilles Bélanger, O.P., directeur, des Sciences sociales de Laval; MM. A. Côté, directeur, des Coopératives d'habitation, et L. Bérubé, secrétaire; Mlle Richard, de la Coopérative des arts domestiques.

(Photo: gracieuseté de M. O'Donoghue, de la Coopérative fédérée.)

NOS COMMENTAIRES . . .

Organisme devenu adulte

Le Conseil général des coopératives du Québec vient de tenir son congrès annuel dans la Vieille Capitale. Certaines remarques s'imposent à ce sujet; elles mettront peut-être en relief des caractéristiques fondamentales de l'orientation actuelle de cet organisme.

Au congrès de 1951, les règlements du Conseil ont été amendés. Comme on l'a dit, "ils ont élargi les bases du Conseil", permettant aux membres d'exercer plus facilement leur rôle dans cette institution démocratique. Les premiers effets de ces changements apparaissent dès cette année.

Sens des responsabilités

Beaucoup de gens ne croient plus aux institutions démocratiques. A propos de tout et de rien, ils soupçonnent les coopératives, par exemple, ou les syndicats ouvriers, d'être orientés par un petit groupe d'officiers. Il est avantageux de fréquenter les congrès de ces organismes pour observer les réactions des participants. Ces derniers prennent leurs responsabilités; très peu nombreux sont les délégués qui profitent des séances régulières pour lire le journal.

Au congrès de la semaine dernière, l'attention soutenue de tous, la discipline dans la discussion, les interventions justes indiquaient clairement que les congressistes ne se sentaient pas en vacances, mais pensaient et orientaient le mouvement coopératif. C'est d'ailleurs ce qu'ils font toute l'année: cela se voyait.

Si l'on confie à un conseil d'administration le soin d'exécuter les décisions, tous et chacun n'en agissent pas moins, en congrès général, comme véritablement responsables de la coopération dans la province.

Lutte des classes? Non!

Certains individus considèrent souvent les associations populaires—coopératives, syndicats professionnels, etc.—comme des mouvements préparant la lutte des classes. Ils ne se gênent pas pour les taxer d'égoïsme et pour leur reprocher de voir aux intérêts de leurs membres seulement.

Le congrès de la Coopération du Québec contredit ces affirmations gratuites, comme l'a fait, il y a quelques semaines, le congrès de la C.T.C.C. La question de la margarine a été soulevée devant les syndiqués; ceux-ci ont alors exprimé le vœu que les cultivateurs, intéressés aussi bien que les consommateurs, soient invités à discuter du problème, par l'intermédiaire de l'U.C.C.

Au congrès des coopérateurs, le prix du beurre a été l'objet d'une sérieuse discussion. Il eût peut-être mieux valu l'étudier à un congrès de la Coopération fédérée. Il n'en reste pas moins que la réaction des cultivateurs a été des plus intéressantes. Au cours du débat, en effet, on a tenu compte des intérêts, et des producteurs, et des consommateurs, "les gens de la ville".

Au Conseil de la Coopération du Québec, on travaille nettement pour le bien de tous. L'appui promis par les mutuelles-vie aux coopératives d'habitation, l'aide morale apportée aux pêcheurs manifestent à l'évidence l'orientation prise par le Conseil. Celui-ci n'entend pas travailler pour un groupe d'individus; il veut servir le peuple, toutes les classes sociales, en établissant des relations intercoopératives plus suivies.

On peut donc conclure que le Congrès général des coopératives du Québec est devenu adulte. La formation des cadres y est passablement avancée; maintenant, on commence à servir toute la société.

Jean BLAIS

Les syndiqués s'entraident

Nos lecteurs sont au courant de l'ouverture prochaine du Collège ouvrier de la C.T.C.C., à Québec. Il ne semble pas inutile, toutefois, d'attirer l'attention sur un exemple d'entraide ouvrière que cette nouveauté suscite.

Les quelque 30 ouvriers syndiqués qui passeront un mois au Collège, sont presque tous actifs dans leur local, sans être des permanents du mouvement ni même officiers pour la plupart. Le coût de leur inscription aux cours, de leur pension aussi, de même que la perte de leur salaire à l'usine, pose un problème difficile.

Qui règle ce problème? Dans presque tous les cas, nous a-t-on dit, ce sont les syndiqués eux-mêmes, par l'intermédiaire de leur Conseil central ou autre organisme syndical. Cette forme d'entraide ne doit pas passer inaperçue; elle prouve que lorsque les ouvriers veulent quelque chose, ils font les sacrifices voulus pour y arriver.

C'est d'autant plus intéressant que le but poursuivi en est un d'éducation. L'expérience que l'on tentera est en effet destinée à assurer la relève en préparant des chefs bien formés. On ne connaît pas d'expérience aussi longue en ce domaine, dans toute l'Amérique.

Germain BRIERE

Samedi, dimanche...

Cette chronique, rédigée en collaboration au jour le jour, a pour but d'attirer l'attention, par un bref commentaire mi-badin mi-sérieux, sur quelques événements marquants de la semaine dernière. Honni soit qui mal y pense!

SAMEDI, 4 OCTOBRE—

A l'occasion du congrès de l'Association des Commissions scolaires du diocèse de Montréal, M. Joseph Dansereau, de la Commission des écoles catholiques de Montréal, donne aux parents les conseils suivants:

1.—Ne jamais critiquer l'école devant l'enfant;

2.—Ne pas influencer l'enfant sur le travail qui lui a été donné à l'école;

3.—Surveiller le travail de l'enfant (mais ni trop, ni trop peu);

4.—Assurer à l'enfant un calme relatif et des habitudes réglées;

5.—Se mettre au courant des programmes et des méthodes scolaires;

6.—Encourager les échanges de réflexions entre les maîtres et les parents.

C'est beaucoup demander, dira-t-on! Mais quand les parents tiennent à donner à leurs enfants une bonne instruction, ils doivent y mettre le prix.

DIMANCHE, 5 OCTOBRE—

En bénissant la nouvelle maison de retraites fermées "Reine-des-Apôtres" au Cap-de-la-Madeleine, S. Exc. Mgr G.-L. Pelletier, évêque des Trois-Rivières, affirme que la retraite fermée est une institution indispensable à notre époque. En ces temps de trouble et de vacarme, nous avons besoin, en effet, de nous retirer parfois dans ces oasis de silence et de réflexion pour nous rappeler ce qui est le plus important dans la vie.

LUNDI, 6 OCTOBRE—

M. H.-R. Bastien, président de l'Association canadienne des producteurs de matériaux de construction, affirme au congrès annuel de cet organisme qu'on devrait pouvoir construire des maisons familiales de \$10,000 avec un paiement initial de \$1,000 et des versements mensuels allant de \$50 à \$65, comprenant l'intérêt, les taxes et la remise sur le capital. Pareil programme n'est certes pas trop exigeant. Cependant, les gouvernements

fédéral, provincial et municipal ne semblent pas pressés de collaborer en ce sens.

MARDI, 7 OCTOBRE—

Le ministre fédéral des Finances, M. Abbott, affirme qu'il n'y a qu'un moyen de réduire les taxes au pays: c'est que la main-d'oeuvre travaille davantage. Les travailleurs, eux, qui ne sont peut-être pas aussi intelligents que M. Abbott, se disent tout de même que plus ils travaillent, plus ils paient d'impôts!

MERCREDI, 8 OCTOBRE—

Le président de la Légion canadienne de l'Ontario affirme que l'on devrait obliger les immigrants à apprendre l'anglais, sous peine de déportation. Nous serions donc dans un pays anglais et non bilingue? Et nous ne serions donc plus dans un pays libre? Avis aux Canadiens français qui ne veulent pas apprendre l'anglais! La Légion canadienne pourrait vouloir les déporter un de ces jours...

JEUDI, 9 OCTOBRE—

L'Association canadienne des courtiers en immeuble, en congrès à Toronto, trouve que la rareté des logements n'est pas attribuable au coût de la main-d'oeuvre et des matériaux, mais à notre régime d'hypothèques qui serait inadéquat. Ce ne sont pas des ouvriers qui parlent ainsi, mais des comptables. Les croira-t-on, ceux-là?

VENDREDI, 10 OCTOBRE—

Les quotidiens publient un long règlement adopté hier soir par la Commission des écoles catholiques de Montréal au sujet de la refonte du Service des études. Le tout a été conçu, affirme-t-on, dans l'intérêt des enfants. Espérons que les parents, qui en entendent parler pour la première fois, pensent la même chose! Aussi, le Dr Carson, nouveau commissaire, qui a beaucoup insisté sur le fait qu'il représentait les Irlandais et qu'il voulait leur bien, n'a-t-il peut-être pas eu tellement tort de demander que l'on retarde le vote, afin de pouvoir étudier plus longuement cette affaire importante.

COUPS DE CISEAUX . . .

Dans les denrées périssables

Cette rubrique nous permet de mettre nos lecteurs au courant de ce que pensent d'autres journaux sur des problèmes qui intéressent particulièrement la classe ouvrière. Les opinions exprimées dans les éditoriaux cités ne sont pas nécessairement les nôtres.

Progrès des coopératives

Dans LE DROIT, M. Claude Desrosiers note les progrès des coopératives au Canada et y trouve matière à encouragement. Voici ce qu'il écrit:

Le mouvement coopératif compte maintenant environ 1,400,000 membres au Canada. En 1951 seulement, leur nombre a augmenté de 78,000. La province de Québec a le plus grand nombre de sociétés coopératives, mais elles ont un volume d'affaires moins important que celles des provinces de Saskatchewan, d'Alberta, et d'Ontario. Les progrès rapides faits par ces organisations ne peuvent que nous réjouir, car elles constituent le moyen terme entre le capitalisme et le socialisme. N'y a-t-il rien de plus encourageant que de voir des hommes libres, mais pe. riches unir leurs efforts pour organiser et diriger leur propre entreprise en vue du bien commun?

Résultats d'une grève de sept mois

Au sujet de la grève de Louiseville, qui dure depuis plus de 7

mois, M. Paul Vanasse, rédacteur de l'hebdomadaire local, fait les commentaires suivants:

Après sept mois, la grève avec ses misères, ses étapes successives, dont la dernière pénible, dure toujours. Marquée au début d'incidents mineurs, voici qu'elle prenait, vendredi soir, une tournure consternante, laissant prévoir des développements prochains plus graves.

Appelé par L'ECHO DE LOUISEVILLE, il y a quelques semaines, l'évêque des Trois-Rivières a pris position pour les grévistes. Il a participé à maintes rencontres, malheureusement toutes décevantes sans résultat. Durant ce laps de temps, la situation s'est constamment aggravée. Elle est maintenant plus tendue que jamais. Nos gens sont excédés.

Vendredi soir, la population a été plus que servie. N'infligeons aucun détail aux fidèles lecteurs de l'Echo. Dans une petite ville au passé tranquille, la fusillade de vendredi soir était vraiment sinistre. Pour qui est né à Louiseville, ce fut plutôt un rêve. Réalité bouleversante après coup.

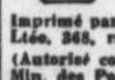
L'examen impartial des événements vécus de vendredi après-midi à vendredi soir établit bruta-

lement que les choses se gâtent à Louiseville. Les rumeurs les plus fantaisistes circulent, s'alimentent et s'engraissent. Elles n'ont rien de rassurant. Louiseville vit depuis sept mois des jours (Suite à la page 15)

LE FRONT OUVRIER

Journal d'éducation ouvrière indépendant de tout parti politique. — Propriété du Centre social ouvrier Inc.—Il n'engage que sa direction.

Rédaction et administration, 4911, chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal 26. Tél: EXdale 9391



Imprimé par le Syndicat d'Ouvriers Sociaux Ltd., 368, rue Dalhousie, Ottawa. (Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Min. des Postes, Ottawa.)

Abonnement: Canada, \$2.50 par an. Etats-Unis, \$3. Le numéro, 7 cents.

Directeur gérant
LOUIS LAMONTAGNE
Rédacteur en chef
GERMAIN BRIERE

Les cultivateurs tiennent compte de l'ouvrier qui achète le beurre

Les intermédiaires parasites exploitent tant les producteurs que les consommateurs

QUEBEC (De notre envoyé spécial) — Au cours de la réunion des coopératives du secteur agricole, au congrès annuel du Conseil de la coopération du Québec la semaine dernière, le prix du beurre a provoqué un vif débat.

Les cultivateurs ont convenu qu'il faut tenir compte de l'ouvrier qui achète le beurre. Par le "rebarattage" du beurre, certains intermédiaires en profitent pour abuser du consommateur, réduisant la qualité du beurre et augmentant ainsi leurs profits.

Les délégués ont admis la gravité de cette situation. Ils l'estiment préjudiciable tant au cultivateur qu'au consommateur. Ces abus dépendraient du fait que la loi fédérale régissant le pourcentage des ingrédients qui entrent dans la fabrication du beurre est désuète. Cette loi, selon bon nombre des délégués, n'empêche pas les intermédiaires de vivre aux dépens du consommateur, tout en n'accordant aux cultivateurs producteurs de lait qu'un très faible revenu.

Pendant la discussion, il a été suggéré de rencontrer le gouvernement fédéral, pour obtenir un rajustement des règlements sur la fabrication du beurre. Ainsi, on pourrait éliminer les intermédiaires parasites.

Plus de 300 délégués au congrès de la Coopération

"Le principe de service remplace le vieil axiome selon lequel on n'est dans les affaires que pour en tirer des avantages financiers", dit Me Paré

QUEBEC (De notre envoyé spécial) — Le Conseil de la coopération du Québec tenait son congrès annuel les 10 et 11 octobre dernier. Ces assises groupaient plus de 300 délégués officiels venant de toutes les régions de la province. On a remarqué notamment la présence de monsieur Martin Légère, président du Conseil canadien de la coopération, et de six coopérateurs d'Asie en voyage au Canada.

Le congrès avait lieu dans le nouvel édifice des Syndicats nationaux (C.T.C.C.), à Québec. Les différents secteurs — où existe la coopération organisée — étaient représentés. Coopératives agricoles, mutuelles-vie, caisses populaires, coopératives d'habitation et de consommation, coopératives de pêcheurs et chantiers coopératifs, coopératives étudiantes, etc. Cette énumération montre que toutes les régions et les différentes classes sociales du Québec avaient leurs représentants.

UNE TECHNIQUE ET UN IDEAL

A l'ouverture du congrès, Me René Paré, président du Conseil de la Coopération du Québec, souligna brièvement comment la coopération est à la fois une technique et un idéal. "Une technique, c'est-à-dire un système précis d'action économique basée sur l'entraide, avec ses principes propres: le principe démocratique, le principe de la liberté et, surtout, le principe de service, qui remplace le vieil axiome selon lequel on est dans les affaires purement et simplement pour en tirer des avantages financiers."

Après avoir rappelé l'idéal des coopératives, Me Paré définit les pouvoirs du Congrès. Il est l'autorité suprême du mouvement coopératif dans la province, dans la limite de ses attributions. Il est aussi responsable de l'orientation et de l'avenir de la coopération dans le Québec.

EDUCATION COOPERATIVE

Au cours du congrès, on a reconnu unanimement l'efficacité du Conseil de la coopération du Québec pendant l'année 1951-1952. Les journées régionales d'études coopératives et la formation du comité d'éducation ont donné des résultats intéressants: 1,560 personnes, représentants 513 institutions coo-

pératives, ont profité de ces réunions pour étudier les moyens à prendre afin de promouvoir l'éducation coopérative.

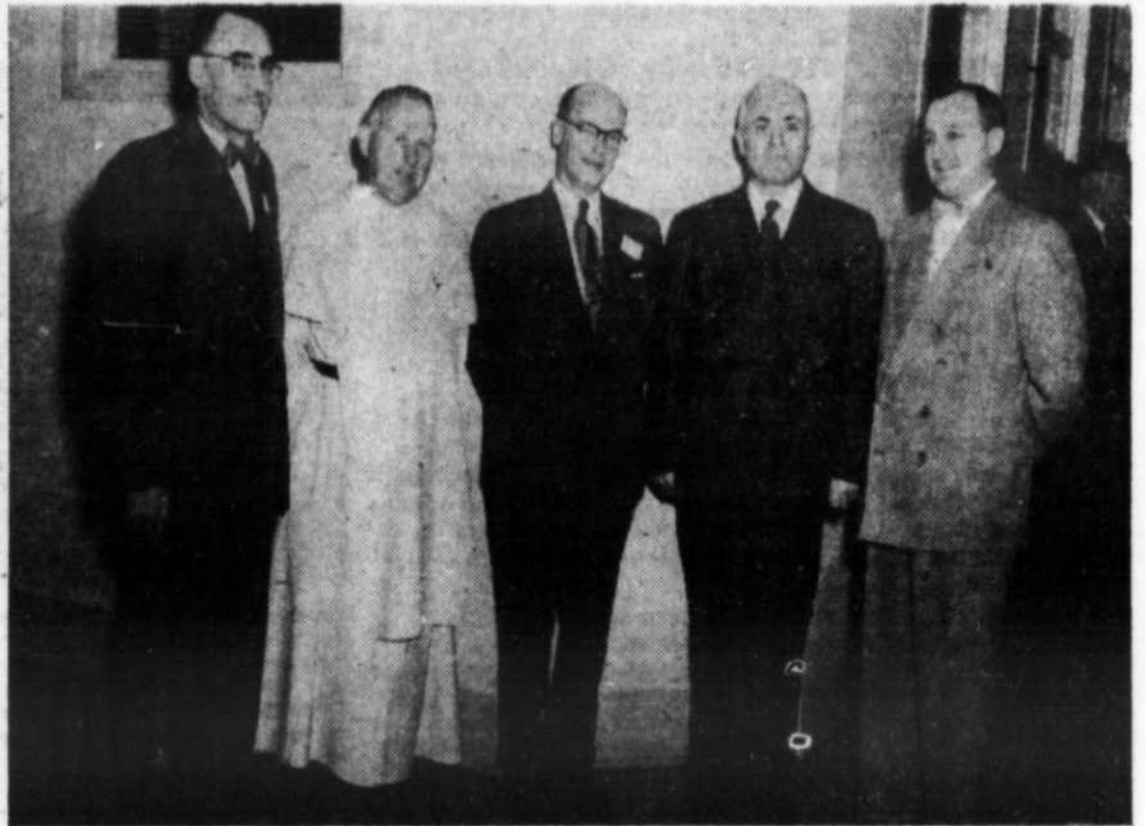
REFONTE DES LOIS

La législation coopérative a été l'objet d'une sérieuse étude. Chacun a reconnu l'urgence d'une refonte de nos lois coopératives, pour les rendre plus aptes à satisfaire les besoins actuels de ces sociétés. Le Congrès a résolu de prier le gouvernement provincial de réaliser le plus tôt possible la refonte de ces lois.

Le Congrès général a ensuite accepté les différents rapports d'activité et de finances du Conseil de la coopération du Québec.

OFFICIERS ELUS

A l'issue des assises, qui ont duré deux jours, Me René Paré, des Artisans, a été réélu président du Conseil de la coopération du Québec. M. Roméo Martin, de la Coopérative fédérée, a été réélu vice-président. Le secrétaire, M. Léo Bérubé, a également été réélu. Les autres directeurs sont: le R.P. Gilles-M. Bélanger, O.P., de l'Université Laval, et M. L.-P. Boily, de la C.T.C.C., réélus, ainsi que M. A. Côté, de la Fédération des coopératives d'habitation, élu à la place de M. Marc Chouinard, de l'Alliance des coopératives.



La soirée officielle du congrès des coopératives du Québec était un hommage aux coopérateurs acadiens. De gauche à droite: M. R. Martin, le R. P. G.-H. Lévesque, O.P., Me R. Paré, le député H. Langlais des Iles-de-la-Madeleine, et M. M. Légère, conférencier invité.

(Photo: gracieuseté de M. O'Donoghue, de la Coopérative fédérée.)

Le gouvernement devrait donner aux ouvriers le crédit à l'habitation

C'est ce qu'on a affirmé lors du congrès du Conseil de la coopération du Québec

QUEBEC (De notre envoyé spécial) — Le rapport du secteur des coopératives d'habitation, au congrès du Conseil de la coopération du Québec, a donné lieu à des discussions intéressantes et à des résolutions corréctes.

M. A. Côté, président de ce secteur, a résumé les discussions. Il a souligné tout d'abord que l'habitation ouvrière est l'un des graves problèmes sociaux actuels. "Il faudrait que le gouvernement, a-t-il dit, donne aux ouvriers ce qu'il donne aux cultivateurs: le crédit à l'habitation. Le crédit avancé à l'habitation est aussi profitable à la société que le crédit agricole."

INTERET LIMITE A 2 P. 100

Le secteur a recommandé que la Loi de l'aide à l'habitation soit amendée, pour que l'emprunteur ne paie pas plus que 2 p. 100 d'intérêt sur son hypothèque et que l'autre partie de l'intérêt soit payée par le gouvernement provincial.

A cette occasion, M. Roch Tremblay, de Saint-Joseph-d'Alma, a saisi l'assemblée de la nécessité pour le Conseil de la coopération du Québec d'étudier le problème de l'habitation ouvrière. Il a mon-

tré, à l'aide de l'enseignement de Nosseigneurs les évêques et de S.S. le pape Pie XII, comment il est urgent de travailler à améliorer l'état actuel de l'habitation ouvrière.


DONNEZ-NOUS DES OUTILS !

En terminant son intervention, M. Tremblay a demandé qu'on donne à la Fédération des coopératives d'habitation les outils pour qu'elle puisse

faire l'ouvrage. "Rien ne doit nous arrêter, conclut-il, pour donner une solution au problème du logement!"

LES MUTUELLES FERONT LEUR POSSIBLE

Le représentant des mutuelles-vie a aussitôt assuré les congressistes de la bonne volonté des sociétés fraternelles pour prêter tous les capitaux possibles aux coopératives d'habitation.

Certains 
se fient à la chance...
d'autres savent
épargner

Pourquoi attendre à demain
pour ouvrir
votre compte d'épargne?



LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Une banque vraiment royale

Le thé à son mieux

ORANGE PEKOE
"SALADA"

Quand on s'oppose au syndicalisme, c'est qu'on ne le comprend pas!

On ne peut le comprendre qu'avec une mentalité nouvelle, en accord avec la justice sociale, affirme M. le chanoine Pichette.

Conférencier à un ralliement des patrons et ouvriers des Services hospitaliers de Québec, la semaine dernière, M. le chanoine Henri Pichette, aumônier général de la C.T.C.C., a fait plusieurs observations vigoureuses, surtout au sujet des gens qui prétendent que le syndicalisme est "l'oeuvre du diable".

BONS POUR L'EUROPE!

Quand on rappelle à ces gens, dit-il, que le Pape ne cesse d'insister sur la nécessité du syndicalisme catholique, dont il approuve sans réserve la formule et les buts, alors on s'entend dire: "Oui, c'est bon pour les pays d'Europe, qui sont peut-être assez remplis de troubles sociaux pour que des syndicats y fassent du bien; mais le Pape ne veut pas dire que les syndicats sont bons chez nous."

Le syndicalisme, déclara alors le chanoine Pichette (nous nous inspirons du compte rendu de L'ACTION CATHOLIQUE), ce n'est pas une formule qui vient uniquement mettre un frein aux abus considérables, et c'est en avoir une très mauvaise conception que de penser ainsi. Nous sommes tous plus ou moins imprégnés de l'individualisme qui a été longtemps le seul principe de l'économie. Notre société constitue souvent une occasion de péché grave. Le syndicalisme ne peut se comprendre qu'avec une mentalité nouvelle. Cette mentalité nouvelle est en accord avec la justice sociale; si celle-ci n'existe pas, la charité elle-même perd de sa valeur. "Il est inquiétant de rencontrer souvent de plus dures oppositions chez des patrons catholiques que des patrons protestants", a dit aussi le conférencier.

IL FAUT S'OCCUPER DU TEMPOREL

Les catholiques se sont abstenus trop longtemps d'entrer dans le domaine de la vie économique et de la régénérer. Le christianisme exige de nous que nous nous occupions du temporel, déclare le chanoine Pichette, qui réclame des catholiques de ne pas accepter simplement le syndicalisme parce que l'Eglise le demande, mais parce que c'est une bonne chose. Et si quelqu'un ne trouve pas que c'est une bonne chose, c'est parce qu'il ne comprend pas. Alors ils doivent faire de sérieux efforts pour sortir de la mentalité du libéralisme économique pour se hausser jusqu'à une mentalité nouvelle. L'homme n'a pas été fait isolé, et il ne doit pas se sauver isolé.

LE SYNDICALISME, RATTACHE A L'EPISCOPAT

Puis le conférencier a analysé

La vie de famille est intense au Japon



L'intense vie de famille que les missionnaires retrouvent au Japon, constitue non seulement un gage de survie pour ce peuple, mais aussi les plus beaux espoirs pour son ascension vers le christianisme. Cette photo nous fait voir une grand-maman enseignant à ses petites filles comment fabriquer les soies qui constituent l'un des plus importants marchés japonais. Le Japon compte actuellement un archidiocèse, cinq diocèses, deux vicariats et huit préfectures apostoliques. (S.C.N.M.)

le syndicalisme. Refermer la conception du syndicalisme à la mesure même d'un syndicat, c'est une forme d'égoïsme collectif. Le syndicalisme doit envisager l'oeuvre à laquelle collaborent l'employeur et l'employé. S'il n'est pas rattaché à l'apostolat, il perd sa caractéristique la plus fondamentale. Les intérêts n'ont de valeur que dans la mesure où ils concourent au bien commun. La formule agrandie du syndicalisme catholique consiste à se demander non pas, "Comment puis-je me protéger le plus possible avec le syndicalisme?" mais plutôt, "Comment puis-je servir le plus possible avec le syndicalisme?"

Le chanoine Pichette a félicité ses auditeurs d'avoir atteint à la véritable formule du syndicalisme, celui qui est orienté vers le bien commun, comme point de convergence. Votre magnifique succès en ce sens, a-t-il dit, sans atteindre sans doute à la perfection encore, constitue un merveilleux modèle pour les autres domaines de la vie économique.

Congrès annuel de l'U.C.C.

Le congrès annuel de l'Union catholique des cultivateurs sera tenu à Montréal les 22 et 23 octobre prochains.

Fondée en 1924, l'U.C.C. compte aujourd'hui 40,000 membres groupés en syndicats dans les paroisses et en fédérations dans les diocèses. On croit que les congressistes seront au nombre de 600 environ. Ils sont délégués par les fédérations et viendront de toutes les parties de la province.

Les séances du congrès seront présidées par M. Abel Marion, président général de l'U.C.C. Les assistants étudieront notamment la régie même de l'Union, la défense des intérêts professionnels, le travail en forêt et l'établissement rural.

Mercredi, les congressistes prendront le souper en commun. L'invité d'honneur et le conférencier de la veillée sera Son Excellence Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal.

Journée des Nations Unies le 24 octobre

On célébrera encore cette année, le 24 octobre, la journée des Nations Unies.

Il y aura alors 7 ans que la plupart des peuples du monde, par l'intermédiaire de leurs gouvernements, tentent un effort inégalé jusque là pour établir une paix durable et faire bénéficier tous les êtres humains des progrès accomplis dans les domaines économique et social.

Les buts fixés il y a 7 ans ne sont pas encore atteints; cependant, il y a eu des efforts ainsi que des succès. On constate des résultats satisfaisants dans presque tous les domaines: sécurité collective, règlements pacifiques, oeuvres économiques et sociales, culturelles et humanitaires, progrès des peuples dépendants et constitution d'un code de droit mondial.

Il faut travailler encore beaucoup pour éliminer les maux de la guerre, de la pauvreté et de l'inégalité. Le secrétaire général des Nations Unies souligne à cette occasion les trois tâches principales auxquelles cet organisme doit s'attaquer:

1—Renforcer la puissance collective des Nations Unies pour décourager ou arrêter tout acte d'agression;

2—Utiliser tous les moyens pour régler pacifiquement les différends entre les pays;

3—Redoubler d'efforts pour aider cette majorité humaine accablée de misère à obtenir des conditions de vie décentes.

Il rappelle cependant que ce travail doit être celui de tous les peuples qui constituent les Nations Unies.

Assemblée annuelle de la Fédération des mouvements de jeunesse

La Fédération des mouvements de jeunesse du Québec tiendra sa 4e assemblée générale à Montréal, le samedi 8 novembre. La réunion aura lieu à l'édifice du Y.M.C.A., 1441, rue Drummond.

M. R. Des Bois ouvrira la journée. Dans l'avant-midi, on s'occupera des affaires domestiques de la Fédération. Dans l'après-midi, il y aura étude des travaux des commissions permanentes et l'étude du rôle de l'Etat à l'égard de la jeunesse et de l'attitude de la jeunesse en face de l'Etat.

A l'issue d'un souper-causerie, on présentera un rapport sur la situation des camps de jeunesse en 1952 dans la province.

FOYER LACORDAIRE FOYER HEUREUX

Cercles Lacordaire
1344 Cherbrooke E.
Giffard: 3309

Votre livret de banque est le miroir de votre avenir

Une banque vraiment "Royale"

LA BANQUE ROYALE DU CANADA



OUTILLAGE COMPLET

Menuiserie — Outils de précision

Cadeaux — Bibelots

J. R. GREGOIRE

QUINCAILLIER

AGENT DISTRIBUTEUR PEINTURE C.I.L.
3605 EST, ONTARIO — FA. 1167-8

Exigez toujours les

Produits "BOYEX"

MATELAS

MEUBLES REMBOURRES

Boyer Limitée

3761, rue Ruskin, Montréal.

GR. 8226

MAISON FONDÉE EN 1928

Une maison propre contribue à la personnalité de ceux qui l'habitent.

En plus du choix complet de papier-tecture J. M. RAVARY, INC.

vous offre les peintures émaux PRAIT-LAMBERT

dont il est l'agent exclusif pour l'est de Montréal ainsi assortiment complet de vaisselle, bibelots, etc.

J. M. RAVARY INC.

Am. 1525

4039 Est, rue Ste-Catherine, Montréal

**Nos MISSIONNAIRES
vivent de la vie de leurs
FIDÈLES**

**Le
DEVOUEMENT
et la
PAUVRETE
sont les
SEULES
RICHESSES
de nos
MISSIONNAIRES
qui ignorent
le luxe
et le confort**



Le missionnaire doit se sentir aussi à l'abri sous les toits de chaume que dans nos plus confortables maisons du Canada.



Le missionnaire doit être aussi bon avironneur que pêcheur et chasseur.



Pendant des mois, même des années, le missionnaire doit apprendre la langue ou le dialecte.



Le missionnaire est le frère de tous. Il doit posséder tous les brevets — pratiquer tous les métiers — exercer toutes les professions.

Payeur publicité

DIMANCHE DES MISSIONS - 19 OCTOBRE

DES AUJOURD'HUI, ASSOCIEZ-VOUS
PAR LA PRIERE ET L'AUMONE A

L'OEUVRE PONTIFICALE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

**308 est, rue Ste-Catherine,
Montréal - 18 — Tél. HA. 3665**

Le Courrier de José

La Providence a voulu que les parents soient père et mère parce que les deux sont absolument nécessaires dans l'éducation des enfants...

Ma chère José,

Comme bien d'autres, je viens vous raconter mon problème. Vous n'y pouvez sans doute pas grand-chose, mais je sens le besoin de me raconter. J'ai un fils de 15 ans. Toute sa vie, je l'ai couvé. Je crois que j'étais jalouse de l'influence que son père aurait pu prendre sur lui. Je me sentais heureuse parce que j'étais devenue l'amie de ce grand garçon qui fréquente actuellement une école industrielle. Du jour au lendemain, j'ai constaté qu'il n'était plus un enfant. Je soupçonne qu'il a des problèmes, je me rends bien compte qu'il est fuyant. Il semble croire que je ne le comprendrais plus. Je ne sais pas comment aborder la question avec lui. Je regrette qu'il ne soit pas plus porté à se raconter à son père. Il est d'ailleurs terriblement gêné avec lui. Je sais bien qu'il jaserait avec ses amis. Comment sera-t-il renseigné? J'ai peur qu'après avoir été si près de moi, il s'éloigne maintenant trop, au risque de mal tourner. Vous voyez la situation, José, que feriez-vous à ma place? Je ne sais vraiment pas comment agir, comment éviter le danger que je ressens.

Je suis inquiète

Chère maman, je vois très bien la situation et je comprends votre inquiétude. Vous avez très bien analysé les faits et vous voyez votre part de responsabilité dans toute l'affaire. Nous n'en sommes pas encore à une situation désespérée. Vous êtes clairvoyante et je trouve merveilleux que vous ayez compris le problème. Vous y avez mis beaucoup de lucidité. Vous venez de comprendre que la Providence a voulu les parents père et mère justement parce que les deux sont indispensables à l'éducation des enfants.

Il va vous falloir maintenant garder votre sang-froid. Les adolescents connaissent la tempête et ont besoin justement d'être entourés de calme et de sérénité. N'allez pas croire à l'irréparable. Evidemment, vous devez rebrousser chemin. Vous aurez besoin de beaucoup de diplomatie pour amener votre mari à prendre maintenant ses responsabilités, alors que vous vous y êtes opposée jusqu'ici. Mais c'est essentiel que votre fils puisse jaser avec un homme. Il a besoin de dire des tas de choses qui se disent facilement entre hommes. Pour intéresser votre mari au problème, racontez-lui vos inquiétudes, posez-lui des questions sur ses propres réactions à l'âge de votre fils. Parlez à votre fils de son père, de l'affection qu'il lui porte, de la confiance qu'il a en lui. Parlez-lui du grand ami qu'il pourrait être pour lui. Mettez-le en confiance en lui disant que son père vous a parlé de ses propres problèmes d'adolescent.

Si le rapprochement entre le père et le fils met trop de temps à s'accomplir, je vous recommanderais fortement de faire une démarche auprès de son professeur. En expliquant la situation, ce professeur pourrait travailler dans le même sens que vous à pousser votre garçon vers son père. Le professeur est souvent bien placé pour recevoir les confidences de ses élèves. Le malheur, c'est que beaucoup de parents sont jaloux de cet ascendant qu'un étranger prend sur leur enfant. Nous avons besoin les uns des autres dans la société où nous vivons.

Je vous recommande une chose en terminant, chère madame; traitez votre fils en adulte. Ne le considérez plus comme un enfant. Rien ne renferme mieux l'adolescent sur lui-même que cette agaçante impression de n'être pas compris et d'être considéré encore comme un bébé. Quand vous causez avec lui, donnez-lui autant d'importance que vous en donneriez à votre frère marié et père de famille. Qu'il sente que vous considérez qu'il a franchi une étape. Restez calme, faites lui confiance et restez gaie devant lui. Votre fils, un jour, vous sera reconnaissant d'avoir eu ces attitudes avec lui.

Invitez ses amis et amies à la maison et intéressez-vous à leurs soirées autant qu'à vos soirées de famille.

Soyez patiente; vous avez un bout de chemin à parcourir, mais restez convaincue que vous atteindrez le but. Bon courage, chère madame.

Je suis sincèrement votre amie,

José

Q.—Au jour de l'An, cela fera quatre mois que mon ami me fréquente; serait-il normal que je lui offre un cadeau et que pourrais-je lui offrir?

Suzelle

R.— Une jeune fille ne doit jamais offrir de cadeau à un jeune homme à moins qu'il ne soit son fiancé. Invitez-le chez vous pour un repas si c'est possible. Ce-

la lui plaira mieux qu'un cadeau.

Q.—En deuil de mon père depuis six mois, puis-je porter de la couleur pour le mariage d'une cousine?

Paule

R.—On peut toujours suspendre le deuil à l'occasion d'un mariage.

Q.—Je désirerais avoir une recette de cire à planchers liquide.

C'est pratique

R.—Voici une recette facile. Vous n'avez qu'à mélanger ensemble de l'alcool de bois et du shellac blanc, dans les proportions d'une partie d'alcool pour une demi partie de shellac. Par exemple, si vous utilisez une pinte d'alcool, ajoutez une chopine de shellac.

Notre sport...

(Suite de la page 14)

encore davantage au club majeur. Par cette formule le jeune joueur moyennant un montant qui lui est donné, s'engage à signer un contrat par lequel on pourra l'envoyer jouer dans la Ligue Américaine ou la Ligue de la Côte du Pacifique (maintenant Ligue de l'Ouest du Canada) ou le faire jouer pour le grand club de la N.H.L.

On a dit que ces formules constituaient le plus bel esclavage qui soit. Evidemment les avantages semblent tous du même côté, c'est-à-dire du côté du club majeur. Ces formules équivalent à peu près à la fameuse clause de "réserve" du baseball. D'ailleurs quand un joueur de hockey a signé l'une ou l'autre de ces formules, on dit qu'il est placé sur la liste de réserve du grand club.

En signant la formule A, B ou C, le jeune athlète aliène sa liberté. Il ne pourra, strictement parlant, jouer désormais où il voudra. C'est le club majeur qui décidera pour lui où il jouera. Le club majeur pourra même le vendre comme un vulgaire esclave et cela sans le consulter.

En pratique, l'esclavage est assez doux. Et cela par la simple application du principe qu'on envoie point un chien à la chasse malgré lui. Quand un joueur ne veut pas jouer pour telle équipe, il est assez rare que le club majeur ne se rende pas à ses désirs. Le contraire ne bénéficierait pas plus au grand club qu'au joueur lui-même.

BON EFFET DU REPECHAGE

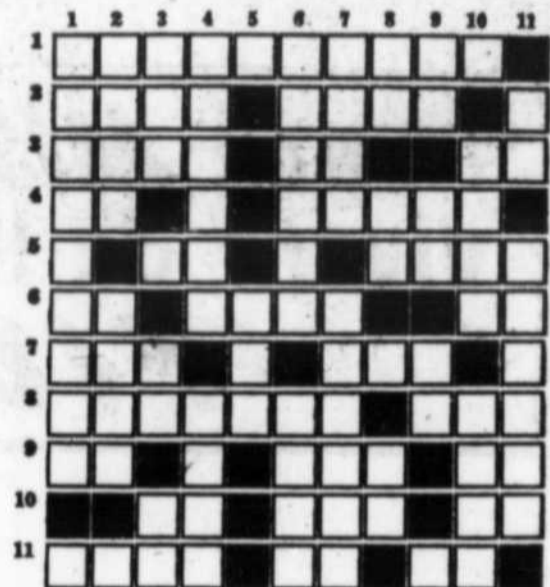
Mais, il reste qu'il y a, en principe, esclavage. Le pire, toutefois, c'est qu'un jeune joueur qui se trouve à appartenir à une grande organisation, pourra "moisir" dans les degrés inférieurs, parce que son grand club n'a pas besoin de ses services dans les échelons plus élevés.

Ce point faible du système actuel a été aperçu en haut lieu. Et il est heureux de constater qu'on a décidé de faire quelque chose pour y remédier. Le nouveau plan de repêchage qui a commencé à fonctionner libérera, en effet, la voie aux joueurs et leur permettra de monter vers les grandes ligues, s'ils en ont vraiment les aptitudes. Selon ce plan, aucune équipe majeure ne peut placer plus de 22 joueurs en tout sur une liste "intouchable". Tous les autres joueurs qui lui appartiennent peuvent être repêchés par les autres organisations qui en ont besoin.

QUELQUES SUGGESTIONS

Il y aurait aussi d'autres moyens d'améliorer le sort des joueurs. Nous les signalons ici, à titre de suggestions, en terminant. Nous avons dit que les joueurs après avoir signé une formule A, B, ou C sont un peu comme des esclaves, même s'ils signent librement ces

LES MOTS CROISES DU FRONT



HORIZONTALEMENT

- 1 — Petit diable.
- 2 — Qu'on apporte en naissant — Cessation définitive de la vie.
- 3 — Mesures agraires — Lettre grecque — Petit ruisseau.
- 4 — Marque la répétition — Inflammation des oreilles.
- 5 — Possède — Manie doucement.

Solution du problème de la semaine dernière

EMBECCQUEREN
MAIRESTERE
BIPTETATRE
EASALIERE
GAVIONERRE
UNERLUEUR
ISIONSER
NIONUESSE
EREGELIER
REISTEURE
STELUNES

- 6 — Métal jaune — Dire qu'une chose n'existe pas — Abréviation de saint.
- 7 — De bonne heure — Canton suisse.
- 8 — Qui est presque sans bornes — Ordre prescrit des cérémonies de l'Eglise.
- 9 — Négation — Terre entourée d'eau de tous côtés — Equerre.
- 10 — Partie dure du corps humain — Choix — Métal jaune.
- 11 — Satellite de la terre — Négation — Connu.

VERTICALEMENT

- 1 — Voile d'étal du perroquet de fougue.
- 2 — Inscription au haut de la Croix — La Ville-Eternelle.
- 3 — Animal têtard — Deux consonnes — Pronom indéfini.
- 4 — Indigence, dénuement — Crochet de fer.
- 5 — Atome gazeux électrisé sous l'effet de certaines radiations.
- 6 — Maladroit — Qui est à lui.
- 7 — Couverture — Petite rue.
- 8 — Conjugaison — Pronom neutre anglais — Possédé.
- 9 — Possessif renversé — Possessif — Conjugaison.
- 10 — Filets pour prendre les poissons — Aussé, de même.
- 11 — Sans ornement — Tailler la tête des arbres.

formules, car cette liberté de signer n'est qu'apparente, puisque s'ils ne signent pas avec ce club, aucune autre organisation ne peut leur offrir de contrat. Par contre, on peut accepter qu'un joueur soit lié à un club par contrat, puisque cela aussi se pratique dans l'industrie où l'on fait signer des contrats à certains employés.

Mais actuellement les avantages du contrat sont surtout pour les clubs, surtout lorsqu'il s'agit de joueurs ordinaires. Pour protéger ces joueurs, on pourrait introduire des clauses stipulant qu'après deux ou trois ans dans une catégorie, un joueur aurait droit de négocier avec une autre organisation, si celle à laquelle il appartient refuse de le faire graduer. De plus, il devrait être entendu qu'advenant la vente de son contrat à une autre organisation, le joueur pourrait partager dans le prix de la vente.

Enfin, nous avons dit que, à

notre avis, la liste de négociation n'avait aucune valeur légale. Nous reconnaissons qu'elle a tout de même comme bon effet d'assurer un partage plus équitable des talents en fleur puisqu'une organisation moins fortunée peut dénicher ainsi d'aussi bons prospects qu'une riche organisation. Nous croyons pourtant qu'on pourrait obtenir les mêmes résultats, en défendant aux clubs majeurs de verser des bonis sous quelque forme que ce soit, en faisant signer les formules A, B, ou C. Car les formules en question nous apparaissent comme essentielles au hockey, tout comme l'existence des clubs-fermes ou des clubs affiliés. Ces pratiques peuvent être améliorées, comme on vient de le faire avec le plan de repêchage, et on doit s'efforcer de les améliorer, mais essentiellement elles sont saines et ne peuvent être abandonnées sans donner le coup de mort à notre sport national.



Cours PAR CORRESPONDANCE — Enseignons Français, Anglais, Arithmétique, Comptabilité, Sténographie, Dactylographie. Diplôme accordé pour chaque matière. Prospectus gratuit sur demande. Adressez: COURS PRATIQUES BILINGUES Eng., Casier: 66, ST-HYACINTHE, P.Q.

J.-A. PIGEON Eng.
Ubald et Albert Pigeon prop.
VALISES — SACQUES et ARTICLES DE CUIR
Chaussures "Slater" pour hommes
Cordonnerie moderne
65, rue Wellington-Nord, Sherbrooke
Tél. 2-8424

ENCOURAGEZ nos annonceurs

FERNAND PION
Assurances générales
584, rue Cadillac, Montréal
Tél.: TU. 2839
Ex-dirigeant jockey



Discretion

Mlle Jeanne, professeur, à l'esprit vif, tous les cas humains l'intéressent. Elle se dit "psychologue". Fort bien. Mais quel usage fait-elle des observations ainsi réunies, des confidences reçues — ou provoquées ?

LES CONFIDENCES D'UN ENFANT

Ainsi a-t-elle su gagner par sa réelle bienveillance — et par des questions un peu trop pressantes — la confiance d'une fillette, son élève. Monique lui a confié, à la manière enfantine, certains étonnements, certaines souffrances. Avec bonté, Mlle Jeanne l'a écoutée, éclairée, conseillée. Monique est donc partie détendue, rassurée.

Mais Mlle Jeanne n'a pu s'empêcher de répéter à une collègue les confidences de Monique. La collègue s'y est intéressée à son tour et, pas plus capable que Mlle Jeanne de garder quelque chose pour soi, elle en a parlé à la directrice du pensionnat, à la maman d'une autre élève, qui, à son tour, en a dit un mot à sa fille, etc . . .

Bientôt, Monique sent qu'on ne la regarde plus de la même façon. Sa maman, à son tour, est vaguement mise au courant, et s'inquiète d'autant plus que, passant d'une bouche à l'autre, les choses ont été déformées. Elle interroge la fillette, comme c'est son droit et devoir. Mais Monique, profondément blessée qu'on ait fait cet usage de ses confidences, perd confiance, non seulement en son profes-

seur, mais en toutes les "grandes personnes". On ne l'y prendra plus! Désormais, elle gardera tout pour soi, le bien, le mal, la joie, la souffrance. L'indiscrétion de Mlle Jeanne a causé un dommage peut-être irréparable.

Elles sont sacrées, les confidences d'un enfant. Les mots par qui elles s'expriment nous semblent-ils naïfs, les sentiments ont l'importance de ces bourgeois printaniers qui contiennent en germe toute l'espérance d'un arbre. En l'enfant respectons l'avenir.

LE MARI D'UNE AMIE

Mlle Jeanne ne limite pas au monde enfantin le champ de ses indiscrétions. Voyant l'une de ses amies nerveuse, préoccupée, elle lui arrache le mot n'est pas trop fort — le récit de ses ennuis. Elle apprend alors que le mari se trouve aux prises avec de graves difficultés financières: "Je ne le confie qu'à vous." Comment Mlle Jeanne se retiendrait-elle d'en glisser un mot à son beau-frère, homme d'affaires? Et puis à sa cousine, qui connaît très bien cette famille! L'épicière elle-même l'entend dire: "Il y a des ennuis dans cette maison-là."

Avait-elle prévu que, par suite de ses bavardages, un homme parfaitement honorable et capable de rétablir sa situation, ne pourrait plus trouver un emploi? Où il n'y avait eu que malchance, on a vu maladresse et puis malhonnêteté possible. Les portes se referment devant lui, tout simplement parce qu'une indiscrète a forcé les confidences et, les ayant reçues, ne les a pas respectées.

B. B.

COMMUNIQUE

Tous les vendredis soirs à 8.30 hres, forum sur l'alcoolisme à la Bibliothèque Municipale, 2225, rue Montcalm, Montréal. Le public est cordialement invité.

La personne humaine

Au camp de Buckenwald les nazis avaient enchaîné l'ancien bourgmestre de Leipzig à une niche à chien et ils le forçaient à laper sa nourriture, à marcher à quatre pattes, à aboyer aux passants. Cela nous choque profondément. Pourquoi? Si l'on infligeait le même traitement à un chat ou à un singe, nous plaindrions la pauvre bête de vivre attachée mais nous n'aurions pas le même sentiment d'horreur. Pourquoi?

Ce n'est pas tant la gêne physique qui nous émeut ici, c'est l'atteinte portée à la dignité humaine. Pascal a dit de l'homme que c'était un roseau, un être faible et fragile, mais que c'était un roseau pensant. La dignité de l'homme, c'est d'être doué d'esprit, d'être fait à l'image de Dieu. On porte atteinte à la dignité humaine quand on la traite en bête et qu'on méconnaît son immense dignité.

De tout temps, on a méconnu la liberté de la personne humaine. Napoléon disait dans un discours célèbre: "La nature a fait de nos femmes nos esclaves. Le mari a le droit de dire à sa femme: Madame, vous ne sortirez pas. Madame, vous n'irez pas à la Comédie. Madame, vous ne verrez pas telle ou telle personne; c'est-à-dire: Madame, vous n'appartenez corps et âme." Il oubliait, ce jour-là, que les femmes aussi sont des

personnes humaines, qui n'appartiennent à personne, et il méconnaissait leur dignité.

L'esclave n'est plus pleinement homme, du jour où son esprit est lui aussi enchaîné. Nous ne pouvons perdre notre liberté, notre faculté de penser sous peine de perdre notre moi. Une personne humaine a quelque chose d'unique qui s'adresse directement à Dieu sans intermédiaire. Une mère de famille qui ne penserait plus, ne vivrait plus que comme pense son mari, méconnaîtrait en elle la liberté et la dignité de la personne humaine.

Fides a fêté . . .

(Suite de la page 13)

organismes permanents: les bibliothèques.

Le 16 octobre, le 15^e anniversaire de fondation fut célébré par diverses manifestations. Le matin, une messe d'action de grâces fut chantée par Son Excellence Mgr Albert-A. Cousineau, C.S.C., évêque coadjuteur de Cap-Haïtien. Le soir, une exposition des revues, brochures et volumes publiés au cours de ces quinze années fut inaugurée à la bibliothèque de l'immeuble. Cette exposition durera une semaine.

Le même soir, au Cercle universitaire de Montréal, un dîner officiel terminera la journée. Assisteront à ce banquet, outre le personnel de Fides, et les amis de l'oeuvre, plusieurs personnalités du monde des lettres, de l'éducation et de la c'éricature. Son Exc. Mgr Léger, archevêque de Montréal, y prononcera une allocution.

Propos de décoration

Par Frances JAMES

Il y a un homme dans la maison

Rien n'est plus cruel et plus tragique que le sort du pauvre homme qui ne peut trouver une chaise ou un fauteuil à sa taille dans sa propre maison. Tout comme les habits, les meubles doivent être construits à la taille des gens qui les utilisent. Donc, mesdames, n'oubliez pas de mettre à la disposition de votre mari, sinon une pièce à lui, des fauteuils où il se sentira à l'aise et capable d'oublier les tracas de la vie.

Le maître de la maison est-il de la classe des six pieds et plus, choisissez des fauteuils bas et profonds, qui lui donneront l'espace nécessaire pour ses longues jambes. Au contraire, pour le monsieur plus court et celui qui a de l'embonpoint, fauteuils et sofas seront moins profonds et moins bas.

Ceci ne veut pas dire qu'il vous soit nécessaire de renoncer à des meubles harmonieux, ou encore qu'il soit impossible pour vous d'utiliser des meubles de style. Le genre Louis XVI, par exemple, est merveilleusement adaptable à l'échelle humaine.

Pour l'homme, la maison est la retraite confortable où se réfugier après une journée épuisante. Pour la femme qui y passe tout son temps, le HOME devient le cadre où peuvent s'exprimer ses goûts et sa personnalité. Ces deux points de vue très différents sont tout de même réconciliables pour créer un intérieur à la fois confortable pour ses occupants et agréable à l'oeil.

A l'aiguille



632

by Laura Wheeler

Utilisez votre aiguille à broder pour peindre une magnifique scène de forêt. Employez de la laine ou du coton dans les gaies teintes de vert, de brun et de toutes les brillantes couleurs du dehors. On peut encadrer ou border ce travail.

Le patron 632 est vendu dans les dimensions 16 par 19 pouces.

Pour vous procurer ce patron, envoyez vingt-cinq cents en argent — les timbres ne sont pas acceptés — à: LE FRONT OUVRIER, Département des Patrons, 80, King ouest, Toronto 1, Ont.



SAUCISSES

MORIN

SALAISSON MAISONNEUVE LTÉE — MONTRÉAL —
 préparent aussi: Saucisses au Porc MORIN — Saucisses Boeuf et Porc "S-M" —
 Saucisses de Boulogne MORIN — Jambon pressé — Jambon épicé — Jambon
 cuit (sandwich) — Jambon fumé prêt à servir — Jambon fumé régulier —
 Jambon fumé désossé — Bacon à déjeuner MORIN — Bacon genre Windsor —
 Pâté au Poulet — Pâté de Foie — Selami.

MAL de DOS Presque Intolérable causé par un LUMBAGO

"Depuis des années, je souffrais tant d'un lumbago et de douleurs sciaticques que j'apprenais à marcher, même faire quelques pas," écrit M. Fernand Gervais, St-Narcisse, P.Q. "J'avais aussi de fortes douleurs rhumatismales dans les épaules. Avec ces douleurs et cette raideur, j'avais du mal à travailler à ma ferme. Je suis donc très reconnaissant à T-R-C Templeton, le médicament dont j'avais besoin pour me soulager. Je recommande chaleureusement T-R-C à tous ceux qui souffrent comme j'ai souffert."

Ne souffrez pas sans raison quand vous pouvez obtenir le soulagement tant désiré des douleurs Rhumatismales, Sciaticques ou Arthritiques ou du Lumbago avec T-R-C Templeton — le médicament breveté qui SE VEND LE PLUS au Canada et est préparé pour soulager ces douleurs. 65c, \$1.35, toutes pharmacies. T-838P

L'AMOUR N'A-T-IL

OUI

*"On en revient du mariage",
pensent des milliers de gens*

Une crise de larmes

Ce matin, Madame Coeurdeçu est arrivée de bonne heure chez sa mère. Elle portait sur un bras son bébé de deux mois, et, dans l'autre main... le sac à couches. Elle n'a pas encore dit bonjour qu'elle fond en larmes. "Que je suis donc malheureuse, finit-elle par dire; mon mari ne m'aime plus..."

Mise en confiance par sa mère, Madame Coeurdeçu raconte ses "misères": "Ah! ça fait longtemps que je m'en aperçois et que j'endure en cachette. Il a tellement changé: ce n'est plus le même homme. Il ne m'embrasse plus avant de partir le matin. Le soir, après le souper, il se plonge le nez dans son journal et lit jusqu'au moment de se coucher. Aux repas, il "jongle". Pas moyen de lui arracher un mot; à peine s'il répond à mes questions.



"La semaine passée, je me suis achetée un chapeau neuf. Il ne s'en est même par aperçu.

"Et le voilà rendu malpropre. Lui qui était toujours sur son 36 quand il me fréquentait — vous vous en souvenez, sa mère? — il ne veut jamais se changer. C'est toute une histoire que de lui faire prendre son bain une fois par semaine! En rentrant à la maison, il ne s'essuie plus les pieds. Puis le soir, il jette son linge en tas sur une chaise... comme s'il ne savait pas que des tralneries, ça m'empêche de dormir..."

"Un bout de temps, j'ai pensé qu'il aimait une autre femme. Il sortait

certains bons soirs, disant qu'il allait aux assemblées de l'Union ou à sa ligue de quilles. Pourtant, il apporte tout son argent à la maison... A part ça, jamais un mot d'encouragement! Quand je m'efforce de lui faire un bon dîner, il ne trouve rien à dire.

"Lui qui était si gentil durant nos fréquentations... Il m'apportait des cadeaux, me complimentait à propos de mes robes neuves... Il ne manquait jamais un anniversaire. Imaginez-vous que la semaine passée, il n'a pas pensé qu'il c'était ma fête!

"Toujours est-il que ce matin, il est parti sans me dire un mot. Je l'ai rappelé et je lui ai dit de me le dire tout de suite s'il ne m'aimait plus... que ce n'était plus tenable une situation comme ça! J'ai même failli lui dire que j'étais capable de gagner ma vie toute seule.

"Mais t'es folle, m'a-t-il répondu... Je travaille 24 heures par jour pour te donner ce qu'il te faut.



"Je te donne toute ma paie... Je ne bois pas. Qu'est-ce que tu veux de plus?... T'es rien qu'une brailarde. Si t'en a assez, moi aussi j'en ai assez... Et il est sorti en claquant la porte."

Situation qui n'est pas rare

Pareille situation n'est pas rare. On la retrouve, avec des variantes, dans bien des ménages d'aujourd'hui. Et même des ménages d'autrefois: à preuve, Madame Coeurdeçu s'est fait répon-

Formule unique en son genre. — Des centaines de couples la connaissent. — Une vingtaine de groupes en marche à Montréal.

dre par sa mère: "Prends-en ton parti, ma pauvre enfant! Qu'est-ce que tu veux: ils sont comme ça, les hommes. J'ai vécu trente-deux ans avec un pareil."

Et la situation décrite plus haut n'est pas la pire. Le mari de Madame Coeurdeçu ne boit pas, il donne toute sa paye à sa femme, etc. Mais il y a des maris qui sortent sept soirs par semaine, laissant toujours à leur femme le soin de garder les "petits". Il y en a qui gaspillent une partie de leur salaire, sans penser que la femme en arrache pour donner à manger à tous, trois fois par jour, et pour habiller les enfants. Et il y en a qui sont infidèles...

D'autre part, les femmes ne sont pas sans défauts...



Certaines courent les ventes... et dépensent la paye d'un seul coup, sans penser qu'il y aura des achats nécessaires durant la semaine. Et celles qui achètent à crédit pour des centaines de dollars...

D'autres se négligent dans leur toilette, au point de passer la journée en "bigoudis" et en robe d'intérieur — vous savez: ces grandes robes qui traînent à terre? D'autres qui repoussent toutes les avances de leur mari, qui chicanent à la journée longue, qui ne préparent jamais les repas à temps, qui s'embêtent quand leur mari parle de son travail, etc.

Le bonheur en ménage est-il possible?

Bref, on peut se demander si le bonheur en ménage est encore possible, tellement il y a de gens mariés qui se plaignent, qui "en reviennent", disent-ils, et qui prennent le parti de vivre comme des étrangers, même s'ils demeurent dans la même maison. Il est vrai que les ménages où ça marche bien ne font pas de bruit; on n'entend pas parler de ceux-là...

Avez-vous déjà vu un groupe de gens mariés discuter ensemble de leurs problèmes, "vider leur sac" comme on dit? Ça existe! C'est même de plus en plus à la mode! Mode nouvelle, car jusqu'à ces dernières années, on était habitué à voir les hommes discuter de leurs affaires dans une association, et les femmes en faire autant dans une organisation tout à fait différente. Et en salon, les femmes faisaient bande à part! Maintenant, mari et femme peuvent étudier ensemble leurs problèmes

d'époux et de parents, ce qui semble beaucoup mieux.

Où les hommes parlent autant que les femmes

Ce qui est étonnant, c'est que dans ces réunions, les hommes parlent autant que les femmes! En certains cas, les hommes discutent seuls, dans une salle pendant que les femmes en font autant dans une autre salle; mais toujours les se réunissent ensuite pour partager leurs "trouvailles", donner les idées de chacun des groupes et faire le point.

En quelques réunions, on en arrive à beaucoup d'intimité. La gêne tombe vite et chacun apporte son expérience. Et il ne s'agit pas de savants cours ou un professeur lit dans quelque gros volume des théories ennuyantes. On part d'un fait, comme celui qui a été cité plus haut, et on le discute sous la direction d'un couple meneur préparé d'avance à cet effet. Qu'on appelle cela un "forum" ou autre chose, c'est vivant, intéressant, et chacun fait sa part.

De bonnes blagues: on rit de bon coeur!

Hommes et femmes se taquinent dans une atmosphère d'amitié. La gaieté est remarquable aux réunions. On a tôt fait de briser les barrières et on se considère comme de vrais amis. Occasion idéale pour les couples de faire connaissance, d'établir des liens solides et de se rendre ensuite bien des services.

La série des réunions se termine soit par une soirée familiale au temps des Fêtes, soit par une fête champêtre l'été, avec les enfants cette fois.

Tous les problèmes du foyer y passent

Au cours des réunions — il y en a 13 au rythme d'une par semaine — les groupes, formés de 12 à 15 couples au plus, s'arrêtent à tous les problèmes des gens mariés.



Voici la liste des sujets des 13 réunions:

- 1—Un foyer comme bien d'autres;
- 2—Savoir se comprendre;
- 3—Questions d'argent;



Les "responsables" féminins du Service d'orientation des foyers à Montréal. Hommes et femmes discutent chacun de leur côté et se réunissent ensuite. C'est l'apostolat du couple.

(Photo A. Lapointe)

LE QU'UN TEMPS?

NON

"L'amour dure toujours", proclame le Service d'orientation des foyers

- 4—Union des corps et des coeurs;
- 5—Vie intime des époux;
- 6—Maternité et enfantement;
- 7—Droits et devoirs des époux;
- 8—Ce sacrement est grand;
- 9—Responsabilités des parents chrétiens;
- 10—Education des enfants de moins de 7 ans;
- 11—Education des enfants de 7 à 14 ans;
- 12—Education des enfants de 14 à 20 ans;
- 13—Nous et les autres foyers.

Comme on le voit, tout y passe. Même si on se pense bien fin, bien renseigné, on en apprend toujours à l'une ou l'autre réunion. "J'en ai appris plus ce soir qu'en 23 ans de ménage, disait un mari en sortant d'une de ces réunions, celle où le médecin avait donné les renseignements voulus sur la physiologie de l'homme et de la femme.

Le médecin, ce soir-là, avait consenti à répondre au flot des questions jusqu'à 2 heures après minuit. (Les réunions commencent d'habitude à 8h.15 et se terminent à 10h.15)

Ça coûte... un billet de tramway

A elles seules, les réunions où les époux rencontrent le médecin valent plus que le coût d'inscription aux cours. Bien chanceux qui pourrait en apprendre autant dans une consultation! D'ailleurs ce coût d'inscription n'est pas prohibitif, loin de là. La valeur d'un billet de tramway, voilà à peu près ce qu'on demande à chaque réunion, histoire de défrayer le coût de la documentation qu'on remet aux participants.

Car les couples responsables ne sont jamais payés. De même les spécialistes (médecins, prêtres, éducateurs de marque) que l'on invite pour les réunions portant sur des problèmes particulièrement délicats, s'acquittent bénévolement de cette tâche.

Le dévouement des couples responsables est vraiment admirable. On en a vu faire des heures de tramway pour inviter un autre couple à venir aux réunions. Une femme, en particulier, qui était enceinte et malade, a visité 60 foyers pour y parler de ces réunions et elle a attendu des semaines avant

que son dévouement porte profit. Les faits prouvent que lorsqu'on a goûté à cette formule, on en est enchanté et on s'efforce d'en faire profiter d'autres couples. On a vu un couple partir de Joliette chaque semaine pour venir aux réunions à Saint-Henri (Montréal).

Lune de miel... ou lune de mélasse?

Aux gens mariés qui se demandent si l'amour peut durer après le mariage, le Service d'orientation des foyers — tel est le nom de la formule en cause — répond: OUI!

Aux femmes qui disent de leur mari: "Il était bien plus prévenant avant notre mariage. . .



Il m'apportait des fleurs aux anniversaires . . ." etc., le Service d'orientation des foyers de la L.O.C. dit: "Si vous le voulez tous deux, comme bien d'autres couples l'ont voulu, vous pouvez faire de votre mariage un succès durable."

La même réponse vaut évidemment pour les maris qui voudraient trouver en leur épouse une compagne plus parfaite, la personne affectueuse et charmante du temps des fréquentations.

En participant aux réunions du Service, on apprend à se comprendre, ce qui est très important pour éviter les chicanes et pour faire grandir l'amour.

On apprend aussi à tirer le meilleur parti de l'enveloppe de paie, à administrer financièrement le foyer de façon sage. L'éducation des enfants, à laquelle 4 réunions sont consacrées, devient plus facile. L'homme, en particulier, y comprend que ce n'est pas là uniquement l'affaire de la mère.



Un papa qui fait sa part dans l'éducation des enfants . . . ce n'est pas rare dans les foyers où le Service d'orientation a fait sa marque.

Et les couples apprennent ainsi la grandeur du sacrement qu'ils se sont donné un jour au pied de l'autel, la puissance de la grâce qui permet de pratiquer des devoirs parfois héroïques, les richesses de l'amour conjugal bien compris.

Une vingtaine de groupes s'organisent à Montréal

Le Service d'orientation des foyers a fait ses premiers essais à Montréal à l'hiver de 1945. Depuis, il n'a fait que grandir. C'est peut-être le plus beau fruit de ce mouvement d'Action catholique pour les foyers ouvriers, que l'on appelle la L.O.C.

A Montréal, une vingtaine de groupes s'organisent présentement. Les réunions commenceront en novembre.

Les gens mariés sont bienvenus aux réunions. Tous peuvent en profiter de quelque façon. Qu'on s'inscrive au groupe de son choix!

Voici les noms, adresses et numéros de téléphone des responsables du Service d'orientation des foyers à Montréal:

RESPONSABLES DIOCESAINS
Couple Sylvio Gascon, 1450 Beaugrand, TU-4886.

Couple François Lalonde, 4810 Fabre, FR-4654.

Le couple Stanislas Dufort, 1724 Bruxelles, TU-1726, s'occupe aussi du Service.

RESPONSABLES DE GROUPES
Couple Camille Richard, 6223 Casgrain, TA-8968, paroisse St-Jean-de-la-Croix (nord).

Couple J. Lambert, 1076 St-André, CH-6024, paroisse St-Jacques (centre).

Couple Guy Poirier, 766 Desnoyers, GL-1766, paroisse Ste-Elizabeth-du-Portugal (quartier St-Henri).

Couple A. Roy, 8037 de Gaspé, apt. 2, DU-7200, paroisse St-Alphonse-d'Youville (nord).

Couple Marcel Prince, 2331 Bourbonnière, paroisse St-Jean-Baptiste-de-la-Salle (est).

Couple Paul Bourcier, 948 Ste-Marguerite, GL-1113, paroisse St-Henri.

Couple Alfred Daoust, 2113 Cartier, HO-0875, paroisse Ste-Marguerite-Marie (est).

Couple François Caron, 1705 St-Just, TU-4146, paroisse St-François-d'Assise (est).

Couple Bernard Pilon, 1015 Ste-Marguerite, WE-9704, paroisse St-Zotique (quartier St-Henri).

Couple André Lapointe, 2538 Mercier, TU-6032, paroisse Ste-Claire (est).

Couple Lucien Simard, 3827 Hochelaga, paroisse Ste-Jeanne-d'Arc (est).

Couples Gilles Boisvert, 5785-A Delormier, TA-5387, paroisse St-Edouard.

Couple Roger Pharand, 1190 Visitation, HO-4711, paroisse St-Pierre-Apôtre (sud).

Couple Léon Dumais, 57 Sherbrooke-est, LA-1523, paroisse St-Louis-de-France (centre).

Couple Jean-Paul Duplantie, 8770 Henri-Julien, VE-3848, paroisse St-Alphonse-d'Youville (nord).

DANS UNE USINE

Deux groupes s'organisent pour les foyers dont les maris travaillent à l'usine L.-P. Marcotte, de Ville-Saint-Michel.

Les responsables sont:
Le couple Jean Lesiège, 8406 St-Gérard, DU-0897.

Le couple Raymond Pageau, 2020 boulevard Rosemont, GR-1442.



Les "responsables" masculins du Service d'orientation des foyers à Montréal, préparant les réunions des groupes qui commenceront sous peu.

(Photo A. Lapointe)

Pas seulement à Montréal

Le Service d'orientation des foyers n'existe pas seulement à Montréal. Même si nous avons fait porter cet article sur les groupes de la Métropole, nous voulons signaler les autres villes où le Service est organisé.

Voici les noms des responsables dans les différentes fédérations de la L.O.C. où il existe un ou plusieurs groupes:

Trois-Rivières: le couple Géraud Côté, 2729 Marie-LeNeuf, Trois-Rivières.

Saint-Hyacinthe: le couple Armand Petit, 2385 Dessales, St-Hyacinthe.

Sherbrooke: le couple Normand Ledoux, 116 Craig sud, Sherbrooke.

Shawinigan Falls: le couple Paulin Lacoursière, 104, 4e rue, Shawinigan.

Québec: le couple Ronald Beaupré, 119 Harvey, Giffard.

Saint-Jean: le couple Bernard Desautels, Centrale catholique, Saint-Jean.

Cap-de-la-Madeleine: le couple Emilien Doucet, 111 Thibault, Cap-de-la-Madeleine.

Drummondville: le couple Arthur Désilets, 22-A, rue Dionne, St-Simon, Drummondville.

On peut s'adresser à ces gens pour de plus amples renseignements.

Les responsables nationaux du Service d'orientation des foyers sont M. et Mme Marie-Gauthier, de Montréal.



Le Coin des Jeunes

Par l'Institut culturel Jeunesse



Réponse à "Sais-tu?"

Gilbert Vaillancourt, Marie-France Tames, Monique Ponton, Bernard Parent et Colette Dion, tous abonnés à la Bibliothèque Shamrock (section des enfants), de Montréal, ont répondu en collaboration à notre questionnaire "Sais-tu" du 27 septembre.

Il s'agissait de compléter des proverbes. Nous les remercions de leur collaboration et nous publions leur réponse, en signalant à la suite quelques incorrections.

- 1—A beau mentir qui vient de loin.
- 2—Aide-toi et le ciel t'aidera.
- 3—Ce que femme veut, Dieu le veut.
- 4—Charbonnier est maître chez soi.
- 5—Ne trouble pas l'eau qui dort, ou: Il n'est pire eau que l'eau qui dort.
- N.B. — C'est la dernière phrase qui est juste.
- 6—Il n'y a point de fumée sans feu.
- 7—La parole est d'argent, mais le silence est d'or.
- 8—L'enfer est pavé de bonnes intentions.

N.B. — C'est ce que l'on entend dire d'habitude, mais il est plus juste de dire: Le chemin qui mène à l'enfer est pavé de bonnes intentions.

- 9—Les menteurs ont toujours tort.
- N.B. — Il fallait plutôt répondre: Les absents ont toujours tort.
- 10—Quand le vin est tiré, il faut le boire.
- 11—Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait.
- 12—Tant va la cruche à l'eau qu'elle se brise.

N.B. — Le proverbe au complet se lit ainsi: Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se brise.

- 13—Ventre affamé n'a pas d'oreilles.
- 14—Les murs ont des oreilles.
- 15—La nuit, tous les chats sont gris.
- 16—Nécessité est mère de l'invention.

N.B. — Ceci est la traduction d'un proverbe anglais. Le proverbe français est: Nécessité fait loi.

- 17—Tous les chemins vont à Rome.
- 18—Un coup de langue est pire qu'un coup d'épée.
- 19—A bon entendeur, salut!
- 20—Le chat absent, les souris dansent.
- N.B. — Il est plus exact de dire: Le chat parti, les souris dansent.

En somme, c'est très bien. Nous réservons en effet la note "très bien" à ceux qui nous enverraient 15 bonnes réponses sur 20.

Des auteurs de chez nous et leurs livres

- Gabrielle Carrière
Vers le travail et le succès
- Jeanne Daigle
Contes de Maska
Caquets champêtres
Quand les animaux parlent
Tourlour
La couleur pauvre
Le Noël des fleurs
La première institutrice de Ville-Marie.
- Berthe Gagnon
Echo... sans caillou
Un pas de plus sans caillou
Sans caillou
Marcelle Lepage-Thibaudeau
Les oiseaux de ton jardin

Le "Bonhomme" La Fontaine

—Que fais-tu là, mon petit Jean?
—Regarde, papa, cette fourmi; elle transporte un grain de sable hors de son trou. N'est-ce pas merveilleux?

Chaque jour, Jean fait une nouvelle découverte. Hier, il a rencontré Dame Bette au nez pointu, aujourd'hui il a surpris les ébats de Jeannot Lapin. Monsieur La Fontaine, le père de Jean, garde les forêts et les eaux, et Jean adore le suivre entre les grands arbres et sur les bords de la rivière, son royaume enchanté. Mais, comme il faut songer à plus tard, Jean doit aller à l'école, tout comme vous, mes petits amis. Eh! oui, les enfants de 1632 travaillaient autant que ceux de 1952.

Plus tard, Jean se marie et devient papa d'un petit garçon. Il passe alors dix ans au château de son père, à Château-Thierry, où il est né. Il regarde vivre ce peuple d'animaux amis, lit et réfléchit beaucoup. Puis, il rentre à Paris, capitale de la France, et fréquente les riches salons des grandes dames. Ce gentilhomme, qui porte épée et dentelle, observe les hommes cette fois. Il ne tarde pas à découvrir les vilains défauts ou les manies de hauts personnages.

Pour les corriger et s'en moquer un peu, il écrit des fables, c'est-à-dire de petits récits en vers, qui suggèrent une leçon. Jean de La Fontaine nous raconte une aventure vécue par des animaux. Nous voyons que l'animal est puni à cause d'un défaut qui ressemble à ceux des hommes. Puis, l'auteur nous explique qu'il ne faut pas imiter la sottise de ces bêtes. Je vais vous présenter:

Le grenouille qui veut se faire aussi grosse que le boeuf

Une grenouille vit un boeuf
Qui lui sembla de belle taille.
Elle, qui n'était pas grosse en tout comme un oeuf,
Envieuse, s'étend, et s'enfle, et se travaille,

Pour égaler l'animal en grosseur,
Disant: "Regardez bien, ma soeur;
Est-ce assez? dites-moi; n'y suis-je point encore?"

Nenni. — M'y voici donc? — Point du tout. — M'y voilà?
—Vous n'en approchez point." La chétive pécore
S'enfla si bien qu'elle creva.

Le monde est plein de gens qui ne sont pas plus sages:
Tout bourgeois veut bâtir comme les grands seigneurs,
Tout petit prince a des ambassadeurs,
Tout marquis veut avoir des pages.

Cette petite pièce est en vers, c'est-à-dire que la syllabe qui termine chaque ligne a le même son que celle de la ligne précédente. Par exemple, vous voyez que boeuf et oeuf résonnent de la même façon, tout comme taille et travaille. On dit alors que ces syllabes riment.

Les rimes sont ici alternatives, parce que la première rime avec la troisième, la deuxième avec la quatrième. Elles alternent.

On peut écrire en vers ou en prose. Vous faites de la prose lorsque vous écrivez une lettre, une dictée, un devoir. Les phrases se suivent et ne riment pas. Si cette fable était en prose, vous liriez peut-être:

Une grenouille, pas plus grosse qu'un oeuf, vit un boeuf qu'elle admira. Elle décida de se gonfler jusqu'à ce qu'elle lui ressemblât. Comme sa soeur lui répondait qu'elle restait toujours chétive, c'est-à-dire très petite, elle s'enfla tellement qu'elle creva.

La fable en vers est plus jolie. Elle est plus difficile à comprendre; aussi faut-il la lire plusieurs fois et chercher dans le dictionnaire les mots que vous ne saisissez pas.

La première partie de ce récit raconte la mésaventure amusante de la grenouille. Vous la voyez: pas grosse en tout comme un oeuf. Vous l'entendez: "Regardez bien, ma soeur, est-ce assez?"

La seconde partie est la morale: ce que La Fontaine veut enseigner aux hommes... et aussi aux femmes et aux enfants. Il veut vous démontrer, à vous petits étudiants du XXe siècle, qu'il ne faut pas être stupide et envier les autres. Il vous faut savoir vous contenter de ce que le Bon Dieu et vos parents vous donnent.

La Fontaine a écrit de belles choses parce qu'il a pensé. Dans d'autres fables, il conclut qu'une personne prudente et travailleuse ressemble à une fourmi; une autre, qui ne se soucie pas de l'avenir, lui rappelle la cigale; un homme orgueilleux est un lion.

Les conseils qu'il donne sont précieux. Moi aussi, je me permets de vous donner un conseil: lisez les fables de La Fontaine. Vous aimerez voir Jeannot Lapin brouter, trotter; le rat de ville visiter le rat des champs. Vous verrez! Il en a de belles histoires à vous raconter, le bonhomme La Fontaine.

Claire PELLAND.

P.S. — Qui pourrait nous dire pourquoi on appelait La Fontaine "le bonhomme"?

Des charades

DENISE LANOUILLE, élève de 4e année, qui habite au 7112 de la rue Drolet, Montréal, nous envoie des charades que nous publions avec plaisir. MOUETTE ARDENTE étant en vacances n'a pu répondre elle-même Denise.

- 1) Mon premier a quatre pattes.
Mon second est élevé.
Mon tout est noir et sert à écrire.
- 2) Mon premier est un insecte qui pique.
Mon second est joli.
Mon tout sert à mettre les déchets.
- 3) Mon premier est un oiseau à grande queue.
Mon deuxième est la tienne.
Mon troisième est grand.
Mon tout est porté par les hommes.

REPONSES:
1) Table — au (haut) — Tablier.
2) Fou — belle — Poubelle.
3) Fan (long) — ta — long (long) patachon.

LE FEUILLETON DU "FRONT OUVRIER"



Par Claude Mélançon

Publié aux Editions Jeunesse, 2710, rue Orliens, Montréal 4. Reproduction autorisée par l'auteur.

No-3

Casque en tête, des lunettes épaisses protégeant ses yeux du vent, il survole les Laurentides. Il pilote son appareil avec une audace inouïe. Tantôt il descend effleurer un lac sauvage ou un hameau perdu au fond d'une vallée, tantôt il plane comme un épervier au-dessus des plus hauts sommets. Tout à coup il tourne le dos au soleil et vole tout droit, longtemps, longtemps...

Le voici rendu au bout de la chaîne des Laurentides. Devant lui s'étale l'Atlantique. Va-t-il retourner? Allons donc! on ne le connaît guère! De l'autre côté est Paris, le but des aviateurs audacieux.

Des heures et des heures, il survole le grand désert liquide. Il traverse des bancs de brume, rencontre des tempêtes de neige et de grêle, lutte contre les vents contraires. Dix fois son appareil alourdi par le verglas vient frôler la crête des vagues. Dix fois il le relève et échappe au péril.

Plus loin il est assailli par des centaines d'oiseaux de mer. Mais il écarte aussi ce danger, et maintenant il perçoit une côte ensoleillée, la côte de France...

Très vite, Jacques survole cette campagne qu'il connaît mal, et pour cause. Enfin! voici la tour Eiffel, une tour Eiffel toute semblable à la gravure de sa géographie. Jacques la contourne et se dirige sur l'aéroport de Bourget, où l'attend une foule en délire. Des officiers galonnés l'enlèvent de son siège, le portent en triomphe. Il prend un air modeste pour sourire à la foule. On l'acclame...

Un maringouin qui s'est insinué sous son chapeau vient le piquer sur une joue et crever cette vanité gonflante. Jacques le chasse avec humeur. Cet imbécile lui a fait perdre le fil de sa rêverie. Où était-il rendu? Ah! oui, à Paris...

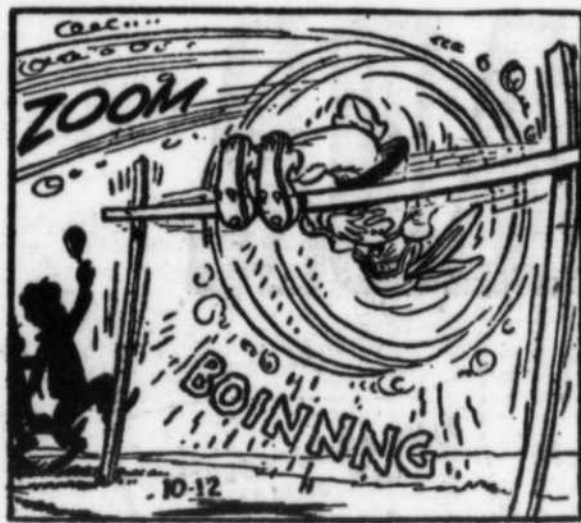
Hélas! il a beau faire appel à tous ses souvenirs de lecture, à tous les livres d'images qu'il connaît, il ne réussit pas à reconstituer la plus belle ville du monde. La vision s'entête à rester floue. Qu'à cela ne tienne; puisque ce jeu l'amuse, il ira chercher des aventures imaginaires ailleurs, dans des pays exotiques qu'il se représente facilement sans les avoir jamais vus.

Comme beaucoup d'enfants, Jacques croit qu'il faut aller aux antipodes pour trouver de l'imprévu. Il ne lui est pas encore venu à l'idée que la vie de tous les jours en est remplie; que le monde qui nous entoure est riche en curiosités et en émotions de toutes sortes pour ceux qui savent observer et comprendre. La moindre mouche qui vole, la plus humble fleur des champs renferment plus de mystère que le roman le plus compliqué. La nature est encore ce qu'il y a de plus merveilleux. Sa puissance d'invention est infinie. Elle nous ménage sans cesse des surprises comme Jacques ne va pas tarder à l'apprendre.

Occupé à suivre sa pensée vagabonde, il ne s'aperçoit pas tout d'abord de la pression exercée dans son dos par sa canne à pêche. Cette pression devenant de plus en plus forte, il daigne cligner de l'oeil du côté de sa ligne. Ce qu'il voit lui fait ouvrir les deux yeux bien grands: la grenouille a disparu et, à sa place, apparaît un énorme achigan.

Jusqu'ici Jacques avait cru que seuls les vieux messieurs très gourmands mangeaient des cuisines de grenouille, mais il lui faut se rendre à l'évidence et admettre que ce goût est partagé par certains poissons. Il suppose toutefois que les amateurs-hommes font moins de façon pour avaler ce mets délicat que les amateurs-poissons. Il ne peut s'empêcher de rire à la pensée d'un vieux monsieur obèse et respectable se livrant dans une salle de restaurant aux mêmes exercices acrobatiques que l'achigan qui se contorsionne au bout de sa ligne. Jamais il n'a vu pareille gymnastique, admiré semblables culbutes.

(à suivre)



AUTRES TEMPS, AUTRES MOEURS !

Dans le bon vieux temps



A l'âge atomique



Dans le pays le plus riche du monde...

La moitié des familles américaines ne bénéficient pas du minimum vital

Même si les Etats-Unis sont riches, ils comptent tout de même leur prolétariat. Et ce prolétariat ne se limite pas aux noirs et aux immigrants qui habitent les quartiers de taudis de New-York et de Chicago.

Une étude récente de l'INSTITUTE OF SOCIAL ORDER, de l'Université Saint-Louis, Missouri, montre que dans ce pays, 50 p. c. des familles ne

Revenu inférieur à \$2,000 par année: partage de 10 millions et demi de familles aux Etats-Unis. - La pauvreté frappe surtout les familles de couleur.

jouissent pas du "minimum vital", du moins selon la conception des Américains.

Selon l'étude en question, le budget minimum d'une famille ouvrière de 4 personnes s'élevait en 1944 à \$3,295 par an. Ce budget

représente le minimum établi d'après des études menées dans 34 agglomérations urbaines.

Comme on le voit, le "minimum vital" pour les Américains est plus élevé que pour les Canadiens; il est vrai que la vie est plus chère

autre-quarante-cinquième.

En 1949, 4,700,000 familles américaines avaient un revenu inférieur à \$1,000; 5,800,000 jouissaient d'un revenu allant de mille à deux mille dollars; 8 millions de familles, enfin recevaient entre deux

et trois mille dollars. Au total, 19 millions et demi de familles avaient un budget inférieur à \$3,100.

La moitié des familles américaines vivaient donc, en 1949, dans une gêne certaine.

REELLE PAUVRETE

Les auteurs de l'étude en question estiment que, si l'on tient compte des familles de la campagne qui jouissent d'avantages en nature non inscrits dans leur revenu, on peut considérer que toute famille dont le budget s'élève à moins de \$2,000 vit dans une réelle pauvreté.

Ajoutons que dans notre pays, les familles ouvrières des villes qui n'ont qu'un revenu de \$2,000 par année, manquent elles aussi de bien des choses nécessaires à la vie.

Ce qui est plus grave encore, c'est que ce maigre revenu était le partage d'un bon nombre de familles nombreuses. C'est ainsi que plus de 2 millions de familles de 5 personnes et plus avaient un budget inférieur à \$2,000; onze millions d'enfants viennent de telles familles.

FAMILLES DE COULEUR

Cette pauvreté est surtout le fait de gens qui ne sont pas de race blanche. Toujours en 1949, aux Etats-Unis, 2,400,000 familles de couleur avaient un revenu inférieur à \$2,000 par année; 200,000 recevaient entre deux et trois mille dollars; et seulement 18.4 p.c. des familles de couleur, contre 55.4 p.c. des familles blanches, jouissaient d'un revenu annuel supérieur à trois mille dollars.

Cela dans le pays le plus riche du monde!

Ne réveillez pas les voisins par votre TOUX MATINALE

Quand vous vous réveillez, tous les matins, avec vos bronches obstruées par du phlegme—pas surprenant que vous toussiez, étouffiez, et luttiez pour respirer! Beaucoup de gens trouvent que RAZ-MAH Templeton apporte un soulagement rapide dans de tels cas. Les Capsules RAZ-MAH sont spécialement préparées pour détacher le phlegme qui peut être ainsi expulsé, ce qui vous permet de respirer plus à votre aise. Achetez RAZ-MAH pour un soulagement rapide. 65¢, \$1.35, toutes pharmacies. R-71F

7ÈME ÉMISSION

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Maintenant en vente

Vous pouvez, maintenant, acheter des Obligations d'Épargne du Canada de la nouvelle émission. Soyez du nombre de ce million de Canadiens qui connaît la tranquillité d'esprit que procurent des réserves. Elles permettent de réaliser ses projets et de parer à l'imprévu.

Les Obligations d'Épargne du Canada favorisent l'épargne méthodique. Elles valent mieux que de l'argent comptant. C'est du comptant plus des intérêts. Elles peuvent être encaissées en tout temps, à n'importe quelle banque à leur prix d'achat plus les intérêts.

Les Obligations de la nouvelle émis-

sion sont plus avantageuses que jamais. Conservées jusqu'à l'échéance, leur rendement sera de 3.44% par année. Elles sont offertes en coupures de \$50, \$100, \$500, \$1,000 et \$5,000. Chaque membre d'une même famille peut en posséder jusqu'à concurrence de \$5,000.

Les Obligations d'Épargne s'achètent au comptant ou par versements des courtiers de placement et des banques. Elles s'achètent aussi par retenues sur le salaire—le mode d'achat le plus facile.

Etablissez aujourd'hui même le montant que vous voulez économiser au cours des prochains 12 mois.

PLUS AVANTAGEUSES QUE JAMAIS
Conservées jusqu'à l'échéance le rendement de ces Obligations sera de 3.44% par année

L'épargne pratique, sûre, méthodique.

ETUDIEZ LA RADIO-TELEVISION PAR CORRESPONDANCE

AU TECCART

VOUS RECEVEZ

GARDEZ TOUT CECI



INSTITUT TECCART INC

3155, HOCHELAGA, Montreal
Tel. FA. 3095-95

S. V. P. envoyez gratuitement prospectus et première leçon de votre cours. J'inclus 25c pour frais postaux.

NOM _____

ADRESSE _____

P.S.

Nous devons accueillir les immigrants venant de pays persécutés ou surpeuplés

L'immigration est soumise à des lois morales, disent nos évêques

Les évêques du Canada tout entier, réunis la semaine dernière à Ottawa pour l'assemblée annuelle de la Conférence catholique canadienne, ont affirmé que l'immigration est un fait social aux aspects multiples.

"L'Eglise, ont-ils déclaré, ne juge pas les questions techniques concernant l'immigration, mais Elle rappelle à tous les hommes que l'immigration reste soumise à des lois morales dont les législateurs doivent s'inspirer."

Voici les 3 indications que nos évêques ont données à ce sujet:

1.—La désunion des familles est un état déplorable et désastreux; les organismes publics et privés doivent faire un effort immédiat et constant pour réunir les familles dont l'un des membres, surtout s'il s'agit du chef de la famille, a déjà obtenu le permis d'entrer dans le pays;

2.—Dieu ayant mis la terre à la disposition du genre humain, les pays qui ont des terres non occupées doivent favoriser l'immigration des habitants des pays surpeuplés;

3.—La politique qui dirige les services de l'immigration doit être vraiment démocratique et toute procédure, qui excluerait, d'une façon arbitraire, l'entrée dans le pays aux citoyens d'une nation qui aurait actuellement un surplus de population, ou aux réfugiés de pays soumis à une persécution politique ou religieuse, serait contraire au principe de la vraie paix.

LIVRES et BROCHURES

Pour votre bibliothèque

"Outilleur et ouvrier en matrices", du ministère fédéral du Travail

Le ministre fédéral du Travail a publié une brochure renfermant la description des métiers d'"Outilleur et ouvrier en matrices".

Cette publication, contenant les renseignements les plus au point sur les métiers d'outilleur et d'ouvrier en matrices, représentent la plus récente addition à une série englobant les diverses occupations au Canada, préparée par la Division de l'économie et de recherche du ministère fédéral du Travail.

Cette série de publications vise à fournir des renseignements précis aux jeunes Canadiens aux prises avec les difficultés du choix d'une carrière appropriée et aux parents, professeurs, fonctionnaires du Service de placement, directeurs de personnel et à toutes les autres personnes intéressées à orienter la jeunesse vers des emplois appropriés.

Une publication du même genre concernant les emplois de forge sera mise en circulation dans quelques semaines. Cette dernière complètera la série des principaux métiers se rapportant au travail des métaux, et dont les numéros déjà publiés s'intitulent: "Machiniste et conducteur de machine (métaux)", "Travailleurs de fonderie" et "Ouvrier-tôlier".

Demandez votre huile à chauffage de

Quebec Coal Co.

1705, rue Bercy, Montréal
H0. 4649

Garantie le meilleur en service, qualité et bas prix

FONDÉ EN 1895

de KUYPER

Blended GIN

Distille au Canada

LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE

"Fides" a fêté son 15e anniversaire

Messe d'action de grâces à cette occasion. — Exposition qui dure une semaine.

Un grand nombre d'éditions sont nées de la publication d'un périodique. Fides est un nombre, ayant débuté avec la revue "Mes Fiches".

Voilà quinze ans, à la suite d'une enquête menée par la J.E.C. sur les lectures, le R. P. Paul-A. Martin, alors scolastique, émit l'idée d'une revue documentaire et bibliographique bimensuelle, au service de la jeunesse étudiante. Une équipe de collaborateurs se constitua sous sa direction, et au début de mars 1937, paraissait le premier numéro de "Mes Fiches".

Deux ans plus tard, la revue était en mesure de louer un premier local en dehors du scolasticat. Le R. P. Martin, qui venait d'être ordonné prêtre, dirigeait l'établissement avec le concours de quelques laïcs. C'est à cet endroit que parut le premier tract de la Collection Face au Mariage: *Mon fiancé*, portant l'écusson de Fides.

Du tract, on passa au volume; un département d'édition s'organisait. Après deux autres changements de locaux, Fides s'installa pour trois ans dans un immeuble plus vaste,

famille, de la conscience chrétienne, objet de l'éducation. Chaque allocution contient un exposé de principes et des applications qui seront des plus utiles non seulement aux parents mais à tous les éducateurs.

Le dernier discours surtout consacré à la formation de la conscience chrétienne, prononcé le 23 mars 1953, constitue un véritable petit traité sur un sujet trop ignoré malgré sa grande importance. Les paroles du Souverain Pontife éclaireront les esprits et stimuleront les volontés. Cette publication de l'Institut Social Populaire se vend aux Editions Bellarmin, 8100 boulevard Saint-Laurent, Montréal.

Un essor prodigieux des Editions Fides date de cette époque. Le 20 juillet 1942, l'oeuvre était constituée en corporation sans but lucratif, en vertu de la



S. Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, présida, au Cercle universitaire, jeudi soir, le banquet de clôture des fêtes du 15e anniversaire des Editions FIDES.

personnel. Ainsi l'oeuvre s'établissait définitivement selon une formule de travail en commun de prêtres et de laïcs, formule préconisée par le Saint-Siège et éminemment conforme à l'esprit de notre temps, formule qui est d'ailleurs celle de l'Action catholique.

Depuis mai 1945, Fides occupe un immeuble spacieux dans le quartier des affaires, rue Saint-Jacques, où un personnel composé de trois religieux et d'une quarantaine de laïcs unissent leurs efforts pour la réalisation pratique d'un humanisme intégral.

D'après sa charte, Fides a pour but de promouvoir, chez les individus l'humanisme intégral, et dans la nation, l'ordre social chrétien. Les moyens à sa disposition sont les suivants: aspect matériel d'abord: propagande des idées par les éditions de toutes sortes; aspect formel ensuite: orientation et stabilisation des lectures par des

(Suite à la page 7)

BREVETS D'INVENTION

MARKES DE COMMERCE
Dessins de fabriquer en tous pays

MARION & MARION

Raymond A. Robit — J.-Alfred Bastien
1519 rue Drummond
TÉL.: LA 2152-2153 — MONTREAL
Case postale 368 Station "H"

OPTOMETRISTE

EXAMEN DE LA VUE

Emile Brière, O.D.

Consultations de 9 à 6.

7088, St-Hubert DO 1350

3e partie de la loi des Compagnies de la province de Québec.

Le conseil d'administration comprenait trois religieux de Sainte-Croix, dont le R. P. Paul-A. Martin, fondateur et directeur actuel de l'oeuvre. Ce conseil avait le pouvoir de s'adjoindre, à titre de membres associés de la corporation, quelques laïcs choisis parmi son

AVEC SEULEMENT \$2.50 COMPTANT VOUS ACHETEZ UNE

Obligation d'Épargne du Canada... à "MA BANQUE"

POUR UN MILLION DE CANADIENS

B de M

PAIEMENT INITIAL DE
5% — 12% POUR UNE OBLIGATION DE \$50,
15% POUR UNE DE \$100, etc.
LE SOLDE PAR VERSEMENTS FACILES EN UN AN

VOUS POUVEZ ACHETER VOS OBLIGATIONS comptant ou à tempérament à la succursale voisine de la B de M

BANQUE DE MONTRÉAL
La Première Banque au Canada

NOUS AVONS 53 SUCCURSALES POUR VOUS SERVIR DANS LE DISTRICT DE MONTREAL

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

Notre sport national mal conduit?

Les critiques absolues en ce sens témoignent d'un manque de réalisme — La structure actuelle du hockey est foncièrement saine — Défense du système des fermes et des clubs affiliés — Illégalité de la liste de négociation? — Les formules "A", "B" ou "C" peuvent recevoir des améliorations, mais demeurent nécessaires

(par PAUL GUERTIN)

L'organisation actuelle du hockey est critiquée de toutes parts. Ceux qui en dirigent les destinées, ceux qui ont dans ce sport un intérêt quelconque, soit comme propriétaires ou actionnaires, sont traités à l'occasion d'exploiteurs ou de "racketeers". La structure fonda-



"Mon fils a choisi la banque"

L'an dernier, un gérant de succursale qui prenait sa retraite écrivait en ces termes au gérant général pour lui dire pourquoi il était fier que son fils ait choisi la carrière de la banque:

"Je me rappellerai toujours avec plaisir les années que j'ai passées à la banque. Je ne crois pas qu'il y ait une autre carrière qui offre plus d'occasions de connaître des gens et de se faire des amis fidèles. J'ai eu l'avantage d'être au service de la banque dans trois provinces... Que mon fils ait choisi cette carrière, c'est pour moi un sujet de profonde satisfaction. Il a l'ambition de réussir à son tour."

Tout jeune homme à la recherche d'une carrière intéressante, offrant des chances d'avancement et un bel avenir, devrait se renseigner sur la banque. Parlez-en au gérant de la succursale qui se trouve à proximité de chez vous. Une simple conversation vous ouvrira peut-être de nouveaux horizons.

Cette annonce, tirée d'une lettre authentique, est présentée par

LES BANQUES QUI DESSERVENT VOTRE VOISINAGE



mentale de notre sport national est-elle donc si mauvaise, si viciée que l'on ne puisse rien y déceler de bon, qu'il faille la modifier de fond en comble?

Tel n'est pas notre avis. Les critiques extrêmes sont rarement justifiées. Si tout n'est pas parfait dans la marche actuelle de notre sport national, nous croyons également que ce serait faire fausse route que de vouloir tout chambarder du jour au lendemain. Puisque le hockey est prospère et populaire, qu'on n'y a point relevé encore de scandales majeurs, ce doit être qu'au fond la formule adoptée est foncièrement la bonne.

Il faut être réaliste. Du bas au haut de l'échelle les joueurs veulent être rémunérés pour leurs efforts. Il n'en a pas toujours été ainsi. Il n'était pas rare autrefois, par exemple, de voir des ligues Junior où les joueurs ne recevaient en retour de leur "travail" que l'argent nécessaire à défrayer leurs dépenses de transport et d'équipement. Mais ces jours sont révolus. Aujourd'hui, dans le Junior, dans l'Intermédiaire, dans le Senior, les joueurs sont payés. Et, à certain point de vue, la chose est bien raisonnable puisque lorsqu'on part au bas de l'échelle, qu'on s'astreint à gravir lentement les échelons menant aux grandes ligues, c'est qu'on veut faire du hockey sa carrière. Or, on doit pouvoir vivre de sa profession ou carrière. Autrement, la carrière du hockey disparaîtrait et notre sport national perdrait de sa stabilité. Il n'y aurait plus de continuité, la source des joueurs pouvant être tarie d'une année à l'autre.

Donc la commercialisation du jeu doit être acceptée, ou en d'autres termes, il est juste que les joueurs veulent être rémunérés. Mais si "on accepte ce point, il est une conséquence qu'il faut admettre. Les clubs au bas de l'échelle, opérant souvent devant des foules très réduites parce que les amateurs préfèrent voir du hockey plus parfait, ne peuvent payer les salaires qu'il faudrait. Ces clubs doivent donc recevoir une aide financière quelque part.

Cette aide financière, quelqu'un est intéressé à la leur donner et ce quelqu'un c'est le grand club, le club majeur. En effet, pour le club majeur, ces équipes inférieures représentent une source de talents en formation, où il pourra assurer son ravitaillement. Sans ces équipes inférieures, pas de formation possible de futures étoiles. Si donc elles cessaient, faute d'argent, d'opérer, cela voudrait dire à brève échéance la mort du sport majeur.

CLUBS-FERMES ET CLUBS AFFILIÉS

Cette aide financière aux équipes inférieures, c'est le fondement des clubs-fermes, des clubs affiliés. En effet, en certain cas, un club majeur devra posséder lui-même l'équipe inférieure, la maintenir sur pied entièrement de lui-même. Dans d'autres cas, il lui suffira de bâcler un certain genre d'entente ou affiliation par laquelle il s'engagera à lui trouver des joueurs au besoin. En tels cas, certains joueurs de l'équipe inférieure appartiendront à l'équipe elle-même, d'autres au club majeur. Mais dans tous les cas, les relations entre le club majeur et l'équipe inférieure seront très étroites. Le club inférieur sera sous la dépendance complète ou partielle du club majeur.

Personne n'aime être sous la dépendance d'un autre, mais dans le sport tel qu'il est pratiqué actuellement, dans le sport commercialisé c'est une chose inévitable, une condition nécessaire de survie.

On ne peut donc éviter le système des fermes ou de clubs affiliés. Par contre, les clubs majeurs ne peuvent décemment assurer à un jeune la rémunération à laquelle il a droit pour son jeu, sans exiger compensation. Cette compensation, ce sont les droits que le club majeur acquiert sur les services ultérieurs du joueur.

pour l'avenir, ils inscrivent immédiatement son nom sur leur liste de négociation et en informent le registraire de la N.H.L. Le joueur dont le nom est porté sur une telle liste de négociation peut ignorer tout de la chose, mais désormais aucun autre club majeur ne peut l'approcher dans le but de négocier un contrat avec lui.

Cette liste de négociation est particulière au hockey. Elle nous semble injuste, car elle a pour effet de lier le joueur à son insu à un club donné, tandis que ce club lui ne contracte aucune obligation envers le joueur en question. Mais continuons cet exposé. Par la liste de négociation, un club s'assure de pouvoir faire signer un contrat au "prospect" quand il le voudra.

LES FORMULES OU LA LISTE DE RESERVE

Pour mieux voir ce que le jeune joueur peut faire, pour l'observer de plus près, le club majeur fera signer plus tard à ce joueur une formule "A". En signant cette formule, le jeune prospect s'engage à se rendre au camp d'entraînement du grand club quand il sera invité à le faire et à signer un contrat si on lui en présente un.

Une autre façon de procéder sera de faire signer une formule "B". Par cette formule, la future étoile reconnaît avoir reçu un certain montant (bonus) pour signer et s'engage à se rendre au camp d'entraînement du grand club et à signer un contrat l'obligeant à évoluer pour tel ou tel club intermédiaire appartenant au grand club si on le lui demande.

On peut enfin faire signer au jeune la formule "C" qui enchaîne

(Suite à la page 6)

"On va mouiller ça!"
avec une
BRADING

BRADING'S OLD STOCK ALE

Entente T.-Rivières, Québec, Providence!

Les trois clubs collaboreront encore plus étroitement à l'avenir — Une très heureuse nouvelle pour les Reds de Jack Toupin — Trois-Rivières pourra rivaliser davantage avec le Forum — Les jeunes prospects confiés à Toupin

(par GILLES LACROIX)

TROIS-RIVIERES, 13. — (D.N.C.) — La grande bombe dans le domaine du hockey aux Trois-Rivières vient d'exploser alors que les représentants de nos "Reds", des "As" de Québec et des "Reds" de Providence ont signé les documents attestant une entente complète entre ces trois équipes.

Comme on le sait, nos "Reds" font partie de la ligue Junior "A", les "As" de Québec de la ligue Sénior du Québec et les "Reds" de Providence de la ligue Américaine.

MM. J. André Sirois du Trois-Rivières, Jack Latter des "As" de Québec et Louis A. Piéri du Providence ont signé l'entente en présence de MM. Punch Imlach, Terry Reardon et Jack Toupin, respectivement instructeurs des "As" de Québec, des "Reds" de Trois-Rivières. Assistaient aussi à la signature de l'entente d'autres membres des directions de ces trois équipes.

C'est dire que les "Reds" pourront maintenant regarder l'avenir avec plus d'espoir que jamais, car les jeunes seront développés aux Trois-Rivières pour ensuite graduer avec les "As" et finalement avec le Providence qui leur ouvrira les portes du hockey majeur.

Le but de l'entente est de permettre aux trois clubs de s'entraider pour développer les jeunes prospects et ainsi en faire des étoiles pour le hockey professionnel de demain.

Les "Reds" de Jack Toupin pourront d'ici quelques années rivaliser avec les organisations des "Canadiens" et le "Royal" dans la ligue junior "A", et des "Rangers" de New-York qui apportent une aide matérielle aux "Citadelles" de Québec du même circuit.

Les éclaireurs des "As" de Québec et des "Reds" de Providence

qui découvriront des jeunes talents les enverront aux Trois-Rivières où le coach Toupin les développera. Les "Reds" seront plus formidables et combattront avantageusement les équipes bien fournies comme les "Citadelles" de Québec et les clubs du Forum, le "Canadien" et le "Royal".

D'ailleurs, les "Reds" ont déjà fourni plusieurs joueurs aux "As" et au Providence. Marcel "The Horse" Bonin, Robert "Miche" Perreault, Pierre Brillant, Bob Hayes jouent tous soit pour les "As", soit pour le Providence. Tandis que les René Pépin, Lou Kiley, Paul Saindon, André Larivée brillent avec d'autres équipes, tout en restant la propriété du club de Terry Reardon.

Quant à Jean-Guy Talbot, suspendu injustement pour une année par la Q.A.H.A., malgré la dé-

claration émise par Bowman attestant la bonne foi de Jean-Guy, on persiste à le laisser suspendu pour cette période. Peut-être réglerait-on cette situation si Talbot décidait de signer avec l'organisation de "ces messieurs du Forum"? Martin Conway aurait-il peur de rendre une décision dans le cas Talbot?... Pour une pareille offense dans la L.N.H., le joueur impliqué dans une telle affaire ne reçoit qu'une amende de cent dollars plus une suspension de deux ou trois parties. Pourquoi briser la carrière de ce jeune athlète? Talbot ne peut avoir recours à la justice contre cette dite organisation car la Q.A.H.A. a un stupide règlement qui vise à suspendre indéfiniment le joueur qui aurait recours à un tel procédé pour faire valoir ses droits. Quelle organisation! Qu'en pensez-vous, chers lecteurs?

Les Sénateurs ont prouvé qu'ils seraient dangereux cette saison

(Par Marcel GUITARD)

OTTAWA, 13. (DNC) — Les Sénateurs d'Ottawa ont bien commencé leur saison régulière en remportant une victoire de 5 à 3 sur les Saints de Sherbrooke. Ils ont ensuite annulé avec Chicoutimi pour ainsi prouver qu'ils seront définitivement dangereux cette année.

Ray Fredericks a démontré que les buts seront bien défendus en jouant deux parties formidables et il fut bien secondé par ses joueurs de défense: Stahan, Robertson, Arundel, Grigg et Guidolin. L'on sait que Guidolin s'alignait avec les Eperriers de Chicago l'an dernier. Son expérience nous rendra bien service et n'oublions pas qu'il est encore jeune.

A l'avant, nous n'avons pas à nous inquiéter avec Emile Dagenais, Jack Giesebrecht, Allan Kuntz, Red Johnson, Rip Riopelle, Léo Gravelle, Bill Robinson, Dusty Blair, Eddie Mulligan, Ronnie Hurst.

En réserve, nous avons les joueurs de défense Fritz Frazer et Gordie Hudson, et les avants Laufman et Larry Reagan. Il est entendu qu'il y aura d'autres changements d'ici une couple de semaines et plusieurs des joueurs actuels iront évoluer sous d'autres cieux.

Notre nouveau coach "Peanut" O'Flaherty est excessivement combattif et ses joueurs sont en train de devenir aussi combattifs que lui. Ses joueurs doivent combattre continuellement ou bien aller jouer pour un autre club. C'est pourquoi vous voyez un Gravelle forcé d'oublier sa peur ou bien aller tricoter avec sa "maman". Léo a joué deux solides parties en fin de semaine.

Nous sommes supposés recevoir un autre ancien joueur de la L.N.H. prochainement mais il est impossible de connaître son nom pour le moment. Quoiqu'il en soit nous devrions faire la vie dure à tous les clubs de la ligue dans la course

au championnat.

Potins et réflexions: Va-t-on nous laisser la paix avec Béliveau à Québec. Jean est bon joueur, nous l'admettons; mais il est ridicule de prétendre qu'il peut conduire son club à la victoire par ses actions seules. Québec a triomphé l'an dernier parce qu'il avait un club bien balancé et tous les joueurs étaient de bon calibre. Nous sommes fatigués de voir les journalistes tomber dans le piège de Jean, piège qui consiste à faire croire à chaque printemps qu'il ne sait pas ce qu'il va faire quand il le sait trop bien d'une année à l'autre. Il ne veut pas aller dans la Nationale parce qu'il sait que la vie sera plus dure et qu'il devra être plus combattif, chose qui lui manque actuellement et qui lui serait indispensable pour briller dans la grande ligue. Donc, tant que Béliveau n'aura pas fait ses preuves dans la Nationale avec des joueurs capables, qu'on ne vienne pas nous le présenter comme une merveille genre Richard et Howe. Nous avons trop vu de supposées merveilles des ligues seniors ou semi-professionnelles qui ont failli lamentablement chez les professionnels...

Henri Richard, le no 9 du Canadien Jr, se signale!

(Par Jean-P. LEBUIS)

MONTREAL, 14. (D.N.C.) — Henri Richard, qui porte l'uniforme no 9 chez les Canadiens Jr, comme son frère aîné, Maurice, chez le Canadien de la NHL, s'est grandement signalé depuis le début de l'entraînement de son club, de même que dans la joute d'ouverture contre les Citadelles de Québec.

Le jeune Henri qui tricote encore tout aussi bien sinon mieux que l'an dernier au centre, a démontré qu'il était plus robuste que la saison dernière, qu'il ne craignait pas les coups d'épaule et qu'il pouvait riposter au besoin. Tout semble indiquer qu'il sera l'une des principales, sinon la principale étoile de la Ligue Junior A du Québec, cette année.

Ses deux buts et ses deux assists en compagnie de Boucher et Provost ont particulièrement enthousiasmé les spectateurs à la partie Canadien-Citadelles. Provost aussi a montré qu'il ne craignait pas les durs dans cette même joute alors qu'il s'en est pris au robuste et rude Gérard "Butch" Houle du Québec à qui il a décroché un solide coup de poing à la figure.

Un autre du Canadien qui a impressionné est le nouveau joueur de défense MackIntyre qui manque peut-être de final, mais qui sait appliquer un bon coup d'épaule. Quant à Charlie Hodge il a brillé grandement dans ses filets comme à l'ordinaire. La défensive du club a été superbe et le score de cette partie d'ouverture n'indique pas vraiment ce qu'elle a été. Québec a bien joué et si sa défensive avait été à la hauteur, particulièrement à la fin des 2e et 3e périodes, le Canadien aurait eu beaucoup de difficulté à triompher. Camille Henry, Aggie Kulowicz et Thibault ont bien paru pour le Québec. La faiblesse des défenses du Québec a particulièrement été remarquée quand Hollingworth du Canadien a enfilé toute la patinoire pour aller scorer sans aide le 7e et dernier but du club montréalais.

Dans les...

(Suite de la page 2)

de véritable terreur, inconciliable avec son climat habituel, des jours déplorables que les citoyens ne méritaient pas de vivre.

A la suite du congrès de l'Association du Jeune Barreau de Montréal, nous avons relevé dans LE DEVOIR la note qui suit:

Me André Taschereau, président de l'Association du Barreau canadien, était au nombre des conférenciers. Il a affirmé, probablement avec raison, que l'individu perdait graduellement ses droits dans une société où l'Etat de plus en plus pense et agit pour tout le monde.

M. Taschereau a cité, entre autres exemples, celui de la convention collective de travail. L'ouvrier, dit-il, a perdu son droit de négocier avec le patron.

Le président du Barreau canadien serait bien aimable de nous dire en quoi l'ouvrier a perdu son droit de négocier avec son patron. Il existe, depuis le Code civil lui-même, une telle chose que le contrat de société. Les sociétaires sont liés par les actes de ceux qu'ils ont désignés pour les représenter; les contrats valent pour toute la société. Me Taschereau prétendrait-il que le sociétaire a renoncé à son droit de négocier? à sa liberté de sociétaire?

C'est le même principe de la négociation pour autrui que l'on retrouve, avec quelques modifications, dans le contrat collectif. Le principe légal n'en est ni nouveau ni révolutionnaire.

Notre Code civil parle aussi du mandat. Le mandant n'est-il pas responsable des écrits signés par son mandataire? Renonce-t-il son droit de négociation parce qu'il a chargé quelqu'un de discuter et de contracter en son nom?

Ceux qui négocient des contrats collectifs sont les mandataires des ouvriers qui les ont désignés et leur action n'a nullement contribué aux vices que M. Taschereau trouve dans notre législation moderne.

L'ouvrier, par le contrat collectif, a renoncé au privilège... de se faire exploiter individuellement! Trop faible pour agir seul en face d'un patron puissant et gourmand, il agit en groupe.



AUJOURD'HUI
devenez membre de:
L'Entraide Immobilière Laurentienne
DEMAIN
Vous posséderez votre maison
1344, est rue Sherbrooke. Tél: AM 3698

C'EST CLAIR!

'CLIMATISÉE'
est la meilleure

CLIMATISÉE, la bière Dow est protégée contre tous les écarts de température pendant sa fabrication... elle retient ainsi tout le goût fin et toute la saveur des ingrédients de qualité supérieure qui la composent, pour vous donner le meilleur de la bière dans la meilleure des bières.

VENTE

Economies
Sans
Pareilles

DUPUIS

IL RESTE ENCORE QUELQUES
JOURS POUR PROFITER DES
ECONOMIES SANS PAREILLES . . .
que Dupuis a préparées pour vous . . .
Hâtez-vous de venir en profiter . . .
économisez sur chaque achat . . .

AUBAINES...SPECIAUX...ECONOMIES HISTORIQUES

CONCOURS POUR NOS CLIENTS

**\$2000
EN PRIX**

Participez au grand concours Economies Sans Pareilles Dupuis.

Rien de plus facile . . . vous n'avez qu'à présenter vos preuves d'achat du jour au 4e étage où l'on vous remettra une carte de participation. Vous n'avez tout simplement qu'à répondre à la question concours et ceci vous rendra éligible à l'un ou l'autre des cinq prix attribués chaque jour. En tout \$2,000.00 à gagner.

Les prix sont divisés comme suit:

CHAQUE JOUR:

1er prix . . . \$100 en certificat d'achat DUPUIS

2e prix . . . \$50 en certificat d'achat DUPUIS

3e prix . . . \$25 en certificat d'achat DUPUIS

4e prix . . . \$15 en certificat d'achat DUPUIS

5e prix . . . \$10 en certificat d'achat DUPUIS

PRIX DOUBLE:

A noter:

Si la personne gagnante est présente dans le magasin au moment de l'attribution . . . qui se fera à 10 h. 30 chaque jour. Le montant du prix sera doublé.

Les membres du personnel de la maison sont exclus de ce concours.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC

Au sous-sol plus d'économies historiques

Mères voyez-les!

ROBES TAFFETAS (fillettes)

SPECIAL
SOUS-SOL
DUPUIS **2.49**

(7 à 12 ans) — Petites robes coquettes et jolies pour maintenant . . . et même les "FETES". Taffetas à carreaux en bleu ou brun. Jupe plissée, poche fantaisie. Col "garçonnet". Avec "Yoke" plastron et autres fantaisies. Se boutonnent au dos ou en avant.

Beaux échantillons

CHAPEAUX CHICS (dames)

Notre acheteur de chapeaux au sous-sol DUPUIS a su trouver, par suite de démarches multiples, une série de superbes échantillons d'un manufacturier en vue: Antilope, feutre fourrure, velours, dans toutes les teintes pour l'hiver. Plus de 25 modèles au choix. Garniture de voilette, plumes, sequins. Séries de 3.97.

EXTRA
SPECIAL
SOUS-SOL
DUPUIS **1.97**

Séries de 2.49

CHEMISES DE NUIT (dames)

Une remarquable et belle qualité de jersey rayonne en rose, bleu, jaune — pour tailles P., M., G. de dames et jeunes filles. L'encolure avec un empiècement (yoke) rehaussé d'une dentelle. Coupe ample et soignée. Confection soignée des séries à 2.49.

EXTRA
SPECIAL
SOUS-SOL
DUPUIS **1.39**

PAS DE COMMANDES
POSTALES NI
TELEPHONIQUES
AU SOUS-SOL



QUEL BAS PRIX! "BREECHES" D'HIVER

en cordé tout laine (6 à 16 ans)

Ord. 7.95 — chez DUPUIS

ESP 5.95

Vraiment, les parents ne peuvent espérer meilleure aubaine en temps plus opportun. DUPUIS prévient les exigences de la jeunesse étudiante. Cette étoffe serrée CORDEE TOUT LAINE en brun, marine, gris. Avec doublure de coton. Les genoux sont renforcés d'un empiècement de cuir ou de même cordé. Le bas est lacé.

PLateau 5151 — local 300

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE
DeMONTIGNY

CHIC A BON COMPTE

"SUITING" LAINE ET RAYONNE — 54"

Populaire à 1.95
SPECIAL DUPUIS, la verge Une des extraordinaires aubaines "ESP" chez DUPUIS—"Suiting" texture laine et rayonne en rouge clair, vin, vert moyen, jaune mais, bleu poudre, marine, bleu royal, noir, blanc. Largeur 54". Pour robes élégantes, robes d'intérieur, robes redingotes.

DUPUIS — TROISIEME,
ST-CHRISTOPHE

ESP

1.59

POUR HOMMES

SOULIERS SOLIDES (ord. 6.95 — 7.95)

Pointures: 4 à 11, largeurs variées — SPECIAL "ESP"
A vous l'aubaine, messieurs. Souliers pour hommes, jeunes gens en plusieurs beaux cuirs souples brun, bourgogne, noir. Plus de 25 récents modèles. Semelles épaisses, cuir solide ou en composition. — RARE AUBAINE DUPUIS.

DUPUIS —
ST-CHRISTOPHE
REZ-DE-CHAUSSEE

ESP

5.95

ELEGANCE, BAS PRIX SOULIERS ESCARPINS POUR DAMES

Belle qualité de cuir verni tellement en vogue pour l'automne. Un SPECIAL des plus profitables aux dames et jeunes filles qui portent des talons hauts ou cubains. — Pointures dans le groupe: 4 à 9, largeurs AAA à B. — Ne manquez pas pareil spécial.

Ord. 9.95 — SAMEDI
DUPUIS — DEUXIEME,
ST-CHRISTOPHE

ESP

5.88

QUEL PRIX AVANTAGEUX! COSTUMES DE JEU

BAMBINS 2 A 3x ANS
Voyez le prix ord. 9.50
Economie sans égale

Il n'y a pas à dire — le costume de jeu est une nécessité dès octobre. DUPUIS permet à maman d'économiser plus qu'à l'ordinaire. Belle gabardine, NYLON, satin, popeline dans les tons rouge, brun, vert, royal, vin. Chaud doublure Kasha piquée et matelassée. Capuchon à même — fermeture à glissière jusqu'à la cheville.

DUPUIS — TROISIEME

ESP

7.44

Dupuis Sœurs